

OCTOBRE 2010 - N°113

la lettre
DE **VILLERS**





Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Monsieur Vauclin

Maire

Mercredi de 10h à 11h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.00

Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité.

Samedi de 11h à 12h

Madame Forin

Gestion de la plage, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpelo, centre aéré, école et restaurant scolaire, espaces verts.

Jeudi de 10h30 à 12h

Monsieur Aubin

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement des réseaux et renouvellement des réseaux, commission de sécurité, stationnement, commission de sécurité, stationnement, circulation, bâtiments publics.

Lundi de 10h30 à 12h

Madame Vincent

Urbanisme, environnement, propreté de la commune, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable.

Mardi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.09

Jours de réception en Mairie annexe

Madame Bécél

Domaine social, gestion du CCAS, cimetière, gestion de la Vé Maine, logement, personnes âgées : goûters, repas des anciens, colis de Noël.

Vendredi de 10h30 à 12h

Conseillers délégués :

Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville.

Monsieur Drège

Vie des quartiers.

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter la mairie annexe ou téléphoner au : 02.31.81.59.33

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 4 janvier 2010, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie Annexe, 8, rue Boulard : les 1er, 3ème, (voire 5ème) lundi de chaque mois de 9h à 11h. Prendre rendez-vous au 3646.

Sans rendez-vous : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h à 11h45.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre ou décembre 1994, doivent se faire recenser entre les mois d'octobre et décembre 2010 en Mairie, munis du livret de famille.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- **du littoral 1616** numéro d'appel unique pour les mobiles*;

- **en mer VHF canal 16** pour communiquer avec les sauveteurs;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

● Horaires d'ouverture :

Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

● Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

à votre SERVICE

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

A compter du 1er Janvier 2009, les déchets verts et objets encombrants seront exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet. Encombrants : 1er lundi de chaque mois
Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - Avenir rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINTE-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

la lettre DE VILLERS

OCTOBRE 2010 - N°113

p. 2 à votre service

Vie communale

p. 4 Conseil municipal du 17 septembre 2010

p. 6 Cahier spécial :
les finances de la commune

p. 10 Le Marais

p. 11 Le secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi,
visite le Malpelo

p. 12 Les rendez-vous du Villare

p. 14 Travaux

p. 15 Ramassage des ordures

p. 15 Communauté de Communes

p. 16 Départ des renforts saisonniers

p. 17 Pompiers à l'honneur pour la fête nationale

p. 18 Commémoration de la Libération de la
commune : la brigade Piron à l'honneur

p. 20 Écoles

Vie associative

p. 22 Villers Accueil

p. 22 Association paléontologique

p. 24 En avant scène !

p. 24 Association des Familles Villersaises

p. 25 Comité de Jumelage

p. 26 Villers Animation et Loisirs

p. 27 DireLire

p. 27 Conférence Saint Vincent de Paul

p. 27 Amicale du Personnel communal

p. 27 La ligne imaginaire

p. 28 APV

p. 29 Loisirs 14

p. 29 L'ASPEC

p. 30 Volley-Ball

p. 31 Tennis Club

p. 32 AJV

p. 33 CNV

p. 34 ASVBB

p. 35 Sport : Mini-golf

p. 35 Sport : Les pompiers ont leur équipe de foot

Office de Tourisme et d'Animation

p. 36 Bilan chiffré de l'été 2010

p. 37 Les événements de l'automne

p. 38 Sable Show

p. 40 Festival Nouveaux Talents

p. 42 Pique-Nique géant

p. 43 Les Olympiades en famille

p. 44 Le skimboard attire la foule

p. 46 Fête de la Coquille

p. 45 État Civil

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X
Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X
Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet
Impression : Escandre-Sorel - Touques

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2010

COMPTE FINANCIER 2009 COMPTE DE GESTION DE L'EPIC L'ODYSSEE PALEOSPACE

Après une première année de fonctionnement, comme toutes les structures dépendantes de la Commune, le compte financier – administratif de l'EPIC l'Odysée Paléospace de Villers sur Mer pour l'année 2009 ainsi que le rapport d'activité ont été adoptés.

Ce dernier est conforme au Compte de Gestion présenté par le Percepteur.

De plus, est joint le rapport d'activités de l'année passée qui retrace toutes les actions entreprises par cette nouvelle structure.

Voté à l'unanimité.

CREATION EPIC DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS DE LA COMMUNE DE VILLERS SUR MER

L'évolution de la loi et de la jurisprudence oblige les collectivités locales à progressivement soumettre aux champs concurrentiels les activités sportives ou les moyens publics sont utilisés et/ou mobilisés.

Dans ce cadre, les conventions qui lient les collectivités aux structures sportives sont vouées à devenir hors la loi et il convient, à chaque terme de convention, de s'interroger sur le devenir et la gestion des équipements.

La convention liant la Commune au Tennis Club va s'achever le 1er Novembre 2010. Après réflexion et analyse, les parties se sont orientées vers la création d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) afin notamment de répondre aux obligations légales de délégations de service public.

Pour respecter la réglementation, préserver les intérêts de chacune des parties et dans l'intérêt général, le recours à la création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) sportif et de loisirs s'avère donc nécessaire.

Cette structure, sous l'égide d'un comité de direction, a un champ d'action regroupant :

l'exploitation d'activités sportives ou de loisirs qui lui seront affectée par la Municipalité

la commercialisation de produits et d'activités sportives et de loisirs.

Les principaux objectifs assignés à l'EPIC, dans le cadre de la délégation qui lui est faite, sont les suivants:

développer et coordonner l'offre sportive et de loisirs sur la Commune de Villers sur Mer,
promouvoir et développer la pratique sportive de la Commune de Villers sur Mer,
mutualiser les moyens humains et techniques des activités sportives et de loisirs exploités directement par l'EPIC.

Voté à la majorité absolue : 15 voix Pour, 2 voix Contre (Ms Sautelet et de Rouvray), 0 abstention..

RETROCESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE

Monsieur et Madame Mainnemare sont nouveaux propriétaires, rue du Huit Mai.

A l'occasion de leur acquisition, il s'est avéré que la parcelle cadastrée section AL n°53 d'une superficie de 110 m², faisant à ce jour partie de la voirie communale, était incluse dans leur achat.

Ces derniers rétrocèdent cette parcelle moyennant l'euro symbolique.

Voté à l'unanimité.

CESSION DE TERRAIN

L'attention de la Commune a été attirée par Mme Toulon, propriétaire rue des Acacias, sur la rétrocession de l'ancien ruisseau jouxtant sa propriété et le terrain communal rue des Goëlands.

Cette bande de terrain, d'une superficie approximative de 40 m², est rétrocédée à Mme Toulon, moyennant l'euro symbolique, les frais annexes et d'actes restant à sa charge.

Cette régularisation permettra un alignement des propriétés.
Voté à l'unanimité.

DESIGNATION DE MEMBRES EPIC OFFICE DU TOURISME ET D'ANIMATIONS

Dans le cadre de la désignation des membres du comité de direction de l'Office de Tourisme et d'Animations, Monsieur Kerfuric avait été désigné.

Suite à ces absences répétées depuis près de 2 ans, l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations lui a adressé un courrier prévoyant sa radiation en cas de nouvelle absence.

Compte tenu de sa non présence, le comité de direction de l'EPIC nous a sollicité pour que sa radiation intervienne, comme le prévoient les statuts.

Madame Marie-Annick Honoré, membre suppléant (représentant les restaurateurs) devient membre titulaire.

Voté à l'unanimité.

AVENANT MAITRISE D'ŒUVRE – ANNEXES DE L'ESPACE MUSEOGRAPHIQUE

Dans le cadre du marché à procédure adaptée, cité en référence, des études supplémentaires se sont avérées nécessaires, notamment pour mettre en conformité le programme avec les études sur les ossatures bois des différents bâtiments.

Le nouveau montant des honoraires passe de 37.000 € à 43.880 €. Le taux final du cabinet d'architecte LACROIX est ramené de 12,33 % à 10,2 %, pour un montant prévisionnel de travaux de 430.000 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du 15/07/2010, a émis un avis favorable à cet avenant sur ce marché à procédure adaptée.

Voté à l'unanimité.

EFFACEMENT DE RESEAUX PREFONTAINE / ROUTE DE DIVES

Lors de la réalisation du Lotissement « Les Coteaux de Jeanne Sandret », route de Dives, le promoteur a mis en place un nouveau réseau d'éclairage public et de distribution électrique.

Pour assurer la fiabilité et l'homogénéité du réseau, il convient que la Commune achève cette opération d'effacement et de renforcement coordonnés de réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Le coût total de cette opération est estimé, sur les bases de cette étude préliminaire à 217.968,44 € TTC

Les taux d'aide en vigueur à la date d'élaboration de ce projet sont : 30 % pour le réseau d'électricité public et 20 % sur le réseau de télécommunication.

Sur ces bases, la participation est estimée à 142.344,70 € et se décompose comme suit :

Electricité : 91.927,15 €
Eclairage : 13.338,42 €
Télécommunication : 37.079,13 €

Voté à l'unanimité.

TAXE DE SEJOUR

Les locations touristiques sont assujetties à la taxe de séjour, selon les taux fixés par les conseils municipaux. A Villers sur Mer, le taux est de 0,8 € par jour et par personne.

Cette taxe est facturable au locataire.

Il appartient au propriétaire de la percevoir et d'en reverser le montant à la Commune chaque année, au plus tard le 31 Octobre.

Toutefois, la loi permet de fixer forfaitairement le montant de ce reversement pour faciliter la gestion comptable du propriétaire.

La Commune de Villers-sur-Mer a opté pour cette modalité depuis 2001.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients.

Nouvelles locations prises en compte :

- Mr Combis – Résidence le Grand Cap, Bt E = Net à payer 154 €
- Mme Heurtement – 93 Avenue de la Brigade Piron = Net à payer 384 €
- Mr Onfroy - 24 Rue Auguste Forin = Net à payer 154 €
- Mr Barenton – rue des Acacias = Net à payer 192 €

Voté à l'unanimité.

INFORMATION DE DELEGATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu notamment des délibérations du 14/03/2008 et du 28/03/2008, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

Marchés à procédures adaptées : MAPA : L'éveil du 14/07/2010
Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole : 2MF €
Loyer ORANGE : Pylone Itinérés cimetièrre : révision de loyer au 01/01/2010 : 1339,40 € par an
Loyer Pylone CRS Déchèterie : révision de loyer au 01/01/2010 : 1.763 € par an
Logement appartement Nies Jean-Noël : révision de loyer au 01/04/2010 : 709,17 € par mois
Loyer Gendarmerie : révision de loyer au 01/03/2010 : 16.842,56 € par trimestre
Loyer SCM RIBEIRO-LEBALLIF : révision de loyer au 01/05/2010 : 899,88 € par mois
Loyer Casino : révision de loyer au 01/07/2010 : 139.337,63 € par an
Loyer Bassin de natation : révision de loyer au 01/08/2010 : 2.500 € par an
Loyer Poste : révision de loyer au 01/07/2010 : 5.204,44 € par trimestre
Loyer SFR : révision de loyer au 01/04/2010 : 9.894,94 € par an.
Voté à l'unanimité.

MISE EN PENSION DES BOVINS

Le conseil municipal de Villers sur Mer, considérant le certificat médical en date du 14/10/2009 établi par la clinique vétérinaire et plus précisément par le Dr Guillaume Delarue :
Confirme la décision prise par la municipalité, sur proposition du directeur des services techniques de la commune, à savoir : la mise en pension chez Mr Pinel des deux bœufs ;
Et autorise M. Le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Voté à la majorité absolue : 16 voix Pour, 0 voix Contre, 1 Absention (M. Sautelet).

RAVALEMENT DE FACADES

■ Propriétaire M. Tarral Eric;
Adresse de l'immeuble : 4 rue des Bains. (Maison classée exceptionnelle).
Statut de l'occupation : résidence secondaire.
Descriptif des travaux : ravalement des façades, décapage sur partie ciment côté mer, lavage sur l'ensemble des façades et mise en oeuvre de deux couches de peinture, mise en peinture des boiseries.
Montant des travaux : 17.935 euros.
Subvention octroyée : 850 euros.

■ Propriétaire M. Tarral Eric;
Adresse de l'immeuble : 4 rue des Bains. (Maison classée exceptionnelle).
Statut de l'occupation : résidence secondaire.
Descriptif des travaux : rehaussement d'un mur de clôture.
Montant des travaux : 9 885,35 euros.
Subvention octroyée : 350 euros.

Nouveau !

Vous trouverez désormais, dans votre Lettre de Villers, une rubrique intitulée " Cahier Spécial " qui traitera d'un sujet intéressant votre ville. Pour ce numéro d'octobre il s'agit des " Finances de la Commune ". Vous pourrez y découvrir d'innombrables renseignements ainsi que des réponses aux questions que vous vous êtes parfois posées.

Dans le numéro de janvier, le Cahier Spécial sera consacré à l'environnement.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget de la Commune

La gestion des finances de la commune sont matérialisées par deux documents importants : le budget et le compte administratif.

Ils se subdivisent en deux sections. Il y a d'une part la section de fonctionnement et d'autre part la section d'investissement. Ces deux sections se retrouvent tant dans les recettes que dans les dépenses

Le Budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.

Le budget est donc un acte fondamental de la gestion municipale. Il est élaboré par l'autorité exécutive, c'est-à-dire le maire et voté par le conseil municipal.

Le compte administratif, établi par le maire et voté par le conseil municipal, retrace les mouvements de recettes et de dépenses réalisés au cours de l'exercice clos. Il permet de dégager le résultat.

Le Service Comptable de la Commune tient les comptes, appelés « Comptes Administratifs ». Le Trésor Public, mandate et paie les règlements décidés par le Conseil Municipal. En parallèle, ces mêmes comptes sont tenus par le Trésor Public et sont appelés « Comptes de Gestion ». Chaque fin d'année, le Compte Administratif et le Compte de Gestion font l'objet d'un rapprochement comptable et doivent être identiques à l'euro près.

Les recettes principales de la commune, permettant de bâtir le budget, sont :

La Taxe d'habitation :

Elle concerne tous les locaux meublés affectés à l'habitation et leurs dépendances immédiates. Elle est due par toute personne propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit, qu'il s'agisse d'une habitation principale ou d'une résidence secondaire. Dans certains cas, il est possible de bénéficier d'une exonération ou d'une limitation de cette taxe.

La Taxe Foncière sur les propriétés bâties :

Les propriétaires, usufruitiers, ou fiduciaires d'un immeuble bâti sont soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et doivent s'acquitter de cette taxe chaque année.

Les immeubles bâtis désignent les constructions et bâtiments élevés au-dessus du sol ou construits en sous-sol. Pour les particuliers, il s'agit essentiellement des locaux d'habitation et des parkings dont ils sont propriétaires, qu'ils soient ou non occupants des lieux.

Les immeubles doivent :

- être fixés au sol : on ne doit pas pouvoir les déplacer sans les démolir. C'est le cas si la construction repose sur des fondations ou qu'elle est reliée à une assise en maçonnerie incorporée au sol ;
- présenter le caractère de véritables constructions.

Les bâtiments commerciaux, industriels ou professionnels sont également soumis à la taxe foncière. La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie dans la commune où est situé l'immeuble pour l'année entière, d'après la situation au 1er janvier de l'année d'imposition même si le bien est vendu par la suite.

Le revenu cadastral constitue la base d'imposition. Il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50%.

La Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :

Les propriétés non bâties de toute nature, situées en France, sont imposables à la taxe foncière.

Sont soumises à cette taxe, toutes personnes physiques ou morales qui possèdent(des terrains, quelle que soit leur nature, y compris ceux occupés par les chemins de fer, des carrières, des mines et tourbières, des étangs, des salines et marais salants, des serres affectées à une exploitation agricole,...

La taxe foncière est établie pour l'année entière d'après la situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Si une

modification intervient en cours d'année, elle ne sera prise en compte que pour la taxe de l'année suivante, sauf dans le cas de la disparition d'un bien par suite d'un événement extraordinaire.

En cas de modification de la valeur locative, la nouvelle valeur est retenue à compter du 1er janvier suivant la réalisation du changement.

La Cotisation Foncière des entreprises :

La Cotisation Foncière des Entreprises remplace la Taxe Professionnelle à partir de l'année 2010 puisque cette dernière a été supprimée par l'Etat. Cette cotisation est versée par les commerçants, artisans, entrepreneurs et professions libérales de la ville et elle est calculée en fonction de la valeur locative.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ou Dotation Forfaitaire :

La DGF est versée par l'Etat aux Collectivités Territoriales. Cette DGF est attribuée en fonction :

- De la longueur de voirie.
- Du nombre d'écoliers.
- Du nombre d'habitants recensés, chacun de ceux-ci comptant pour un habitant DGF.
- Du nombre de résidences secondaires, chacune de celle-ci comptant pour un habitant DGF.

Soit une population DGF de 10 494 habitants pour la Commune de Villers-sur-Mer (2 637 habitants à l'année et 7 857 résidences secondaires).

La Dotation Touristique

La Dotation Touristique est versée par l'Etat aux Communes classées Communes Touristiques et Stations Classées.

Les Stations Classées Communes Touristiques sont relativement nombreuses mais les Stations Classées sont en nombre restreint (moins de 100). Villers-sur-Mer a été la 3ème Station Classée de France.



Villers est une station de tourisme classée depuis le 3 octobre 2010

La taxe sur les produits du Casino est fixée à 15 %, depuis la nouvelle délégation de service public applicable depuis le 1er Janvier 2008.

La part communale sur les droits de mutations payés par les acquéreurs à l'occasion des transactions immobilières.

La taxe d'enlèvements des ordures ménagères, calculée sur le revenu cadastral net servant de base à la taxe foncière. A ce jour, il n'y a pas de taxe spécifique pour les commerçants, artisans et entrepreneurs pour le ramassage tant des ordures que des déchets divers, cartons, verres etc.

Les impôts directs locaux sont le produit :

■ Des taux d'impositions votés par le conseil municipal. Pour Villers, ceux-ci ont peu évolué : leur augmentation sur 16 ans/budgets étant inférieure à 10%

■ Par la base d'imposition (soit pour la taxe foncière par le revenu cadastral égal à 50% de la valeur locative cadastrale et pour la taxe d'habitation par la valeur locative cadastrale moyenne). La base d'imposition est revue chaque année par la loi de finance, avec des pourcentages inférieurs à l'inflation.

Nous pouvons noter que la part des impôts directs dans les recettes de la commune ne représente que 34%, soit tout juste le tiers de ces recettes. Cela s'explique par la faiblesse des taux d'impositions à Villers (à 61% de la moyenne nationale pour une ville de même profil)

Le budget de la commune de Villers a été fortement impacté en 2010 par l'évolution très défavorable de trois recettes importantes, à savoir :

■ **La taxe sur le produit des jeux dont la perte potentielle, due à une baisse très sensible des produits des casinos, est d'environ 450 000 euros ;**

■ **De la suppression de la taxe professionnelle, se soldant par un différentiel de compensation de près de 200 000 euros ;**

■ **De l'affaîsissement des transactions immobilières se soldant par une diminution des recettes d'environ 150 000 euros.**



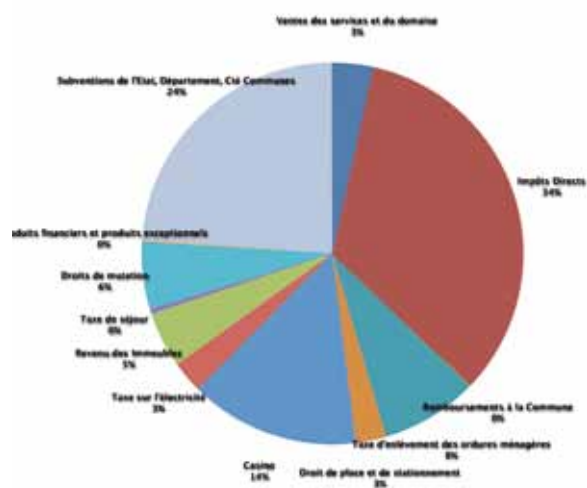
La taxe sur le produit des jeux connaît une perte potentielle de 450 000 euros

Les finances de la commune restent néanmoins saines mais nos capacités d'investissement se trouvent fortement diminuées par ces pertes de recettes. Beaucoup de projets ne pourront voir le jour, notre volonté étant de ne pas augmenter les taux d'imposition.

2010 voit se terminer de nombreux programmes importants, ce qui explique l'importance du budget d'investissement. Dès 2011 ce budget d'investissement se situera à un niveau bien plus faible.

Section de fonctionnement : Recettes 2010

■ Remboursements à la Commune	8 500.00
■ Ventes des services, du domaine	235 944.87
Dont :	
■ Redevance scolaire des Communes	120 000.00
■ Reversement des EPIC :	99 000.00
■ Impôts, Taxes, Droits divers, Casino	4 705 256.00
Dont :	
■ Taxe d'habitation	1 157 554.00
■ Taxe foncière (bâti)	1 131 226.00
■ Taxe foncière (non bâti)	18 463.00
■ Cotisation Foncière des Entreprises	33 124.00
■ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	568 284.00
■ Droit de place et Droits de stationnement	178 600.00
■ Taxe sur l'électricité	187 905.00
■ Taxes de séjour	30 000.00
■ Casino	1 000 000.00
■ Droits de mutation	400 000.00
■ Dotations et Subventions de l'Etat, Département, Communauté de Communes	1 656 486.00
Dont :	
■ Dotations Diverses	197 119.00
■ Dotation Globale de fonctionnement :	1 330 581.00
(Comprenant la Dotation Touristique et Dotation Station Classée : 199 553.00)	
■ Revenus des Immeubles	327 000.00
■ Produits Financiers et Produits exceptionnels	10 700.00
■ Excédent Antérieur	796 221.13
Total Recettes de Fonctionnement	7 740 108.00

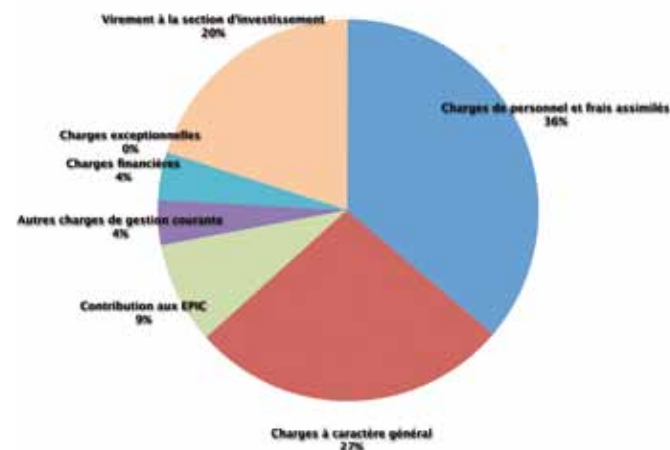


IMPÔTS DIRECTS



Section de Fonctionnement : Dépenses 2010

■ Charges à caractère général	2 103 500.00
Dont :	
■ Eau et assainissement	46 000.00
■ Energie et électricité :	210 000.00
■ Cantine	90 000.00
■ Fournitures scolaires	33 000.00
■ Espaces Verts, Espaces naturels, Fleurissement	120 000.00
■ Entretien de bâtiments	120 000.00
■ Entretien de voies et réseaux	75 000.00
■ Fournitures des Services Techniques pour travaux d'entretien	265 000.00
■ Transports collectifs	12 000.00
■ Charges de personnel et frais assimilés	2 800 000.00
Dont :	
■ Personnel titulaire :	1 648 281.00
■ Personnel non titulaire :	328 569.00
■ Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. :	316 142.00
■ Cotisations aux caisses de retraite :	404 485.00
■ Cotisation aux A.S.S.E.D.I.C. :	22 155.00
■ Cotisations aux autres organismes sociaux, CNFPT	38 430.00
■ Médecine du travail, pharmacie : 12 233.00	
■ Contributions aux EPIC (Office du Tourisme et Odyssee)	669 000.00
■ Autres charges de gestion courante	297 100.00
Dont :	
■ Indemnités aux Elus (Maire, Adjoint, Conseillers)	87 000.00
■ Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)	65 000.00
■ Subventions aux associations	92 900.00
■ Charges financières	311 264.00
■ Charges exceptionnelles	2 000.00
■ Virement à la section d'investissement	1 557 244.00
Total Dépenses de Fonctionnement	7 740 108.00

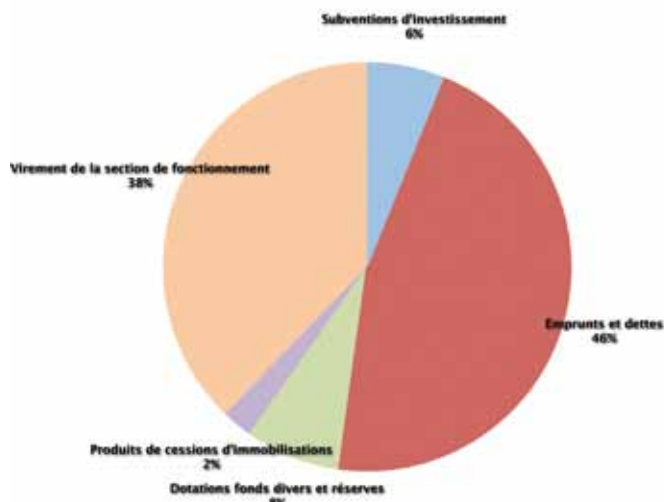


LES FINANCES DE LA COMMUNE

Section d'Investissement : Recettes 2010

■ Subventions d'investissement	251 149.00
■ Emprunts	1 900 000.00
■ Dotations, fonds divers et réserves	310 000.00
Dont	
■ F.C.T.V.A.	300 000.00
(Récupération de la TVA sur travaux d'investissement limitée à 15,48 % au lieu de 19,6 % payés)	
■ DGE / TLE	10 000.00
■ Produits de cession d'immobilisation	100 000.00
■ Virement de la section de fonctionnement	1 557 244.00

Total Recettes d'Investissement : 4 118 393.00



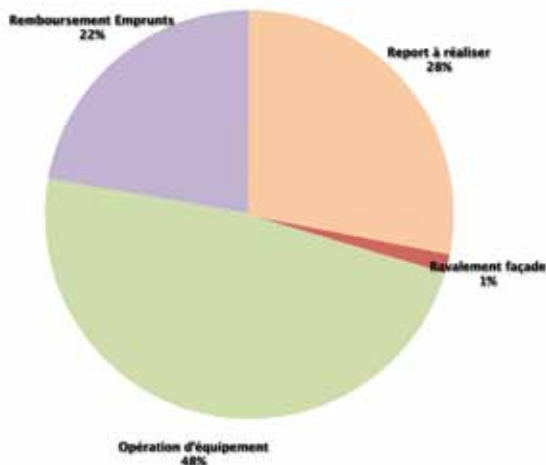
Section d'Investissement : Dépenses 2010

■ Report à réaliser sur travaux engagés les années antérieures	1 157 023.00
■ Ravalements façades	60 000.00
■ Opérations d'équipement nouvelles	1 986 370.00
Dont :	
■ Acquisition de biens	25 000.00
■ Acquisition mobiliers/ matériel	150 000.00
■ Voiries et réseaux	470 000.00
■ Effacement réseaux 2009	120 000.00
■ Espace gare	450 000.00
■ Espace Muséographique « L'Odysée » (Eclairage Public, Annexes et Parking)	778 424.00
■ Remboursements Emprunts	915 000.00

Total Dépenses d'Investissement 4 118 393.00



Annexes de l'Odysée



La gare



Nouveau !

A (RE) DECOUVRIR

Vous trouverez ici, régulièrement, un lieu, un bâtiment, un espace qui fait partie de notre commune et qui présente un caractère remarquable.

Dans ce numéro, il s'agit du Marais.



Le Marais

Cet espace est constitué d'un ensemble de prairies entrecoupées de fossés et de mares à gabions. Jadis, l'eau douce qui s'écoule des plateaux du Pays d'Auge y était retenue par un cordon dunaire tandis que la mer y pénétrait au cours des grandes marées. Aujourd'hui une digue a remplacé les dunes. Le marais qui s'étend de Villers à Blonville, compte parmi les dernières zones humides de arrière-littoral du Calvados. De ce fait, il constitue un lieu de repos pour les oiseaux migrateurs, comme les canards, les échassiers et même les cigognes, depuis quelques années. Cet espace naturel est l'occasion de découvrir : mouettes rieuses, foulques macroules (genre de poules d'eau) et cols-verts, parmi tant d'autres espèces qui s'épanouissent dans ce lieu protégé. On a même pu voir des cygnes et leurs petits, en famille, sur le plan d'eau.

Une partie des terres est louée à des agriculteurs qui y font paître leurs animaux et qui fauchent régulièrement l'herbe. Les cultures sont exclues, à cause des pesticides et des engrais chimiques. Le conservatoire du littoral veille au respect des bonnes pratiques.

Des balades nature sont régulièrement proposées par l'Office de Tourisme pour visiter ce lieu paysager de qualité patrimoniale et apprendre l'histoire d'une zone humide transformée par l'homme.

LES GRANDS EVENEMENTS

Le secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, visite le Malpelo

Le 26 juillet, Laurent Wauquiez s'est rendu dans la commune. Il a visité la résidence du " Malpelo " qui propose 21 logements aux saisonniers. Il a été accueilli par Patricia Forin, maire-adjoint. Le bâtiment a coûté 783 000 euros et est une véritable innovation dans le département. " C'est un exemple qui doit être suivi ! " a souligné le secrétaire d'Etat. " L'emploi saisonnier est un vrai levier dans notre pays avec 600 000 postes sur le territoire national en Basse-Normandie. Un travailleur saisonnier qui est loin de chez lui doit être hébergé dans des conditions correctes ", poursuit-il. Il a ensuite rendu visite à Clara, jeune caennaise de 19 ans, serveuse dans un restaurant villersois et à Maxime, 17 ans, de Dives-sur-Mer, apprenti-pâtissier. " Ici, nous avons le modèle de ce que l'on peut faire. J'ai trouvé des jeunes qui se sentent bien, contents de leur emploi saisonnier et de leur appartement, C'est quelque chose que je voudrais bien voir développer en France ", confie le ministre. Mais, en période de crise, le financement est dur à trouver.



Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi et Maxime, apprenti pâtissier



Clara, serveuse dans un restaurant villersois et Laurent Wauquiez

Laurent Wauquiez a été accueilli par Patricia Forin, Adjointe a u Maire



Nouveau !

LES RENDEZ-VOUS DU VILLARE

Le Centre Associatif et Culturel, voulu par la Municipalité est un merveilleux outil pour organiser expositions, réunions et manifestations diverses. Il se passe toujours quelque chose au Villare. Une chronique lui sera consacrée dans chaque Lettre de Villers.

LES EXPOSITIONS

Les aquarelles de Bruno Caillé

L'artiste a invité le public à une promenade picturale dans la région : Deauville, Trouville, Honfleur et Villers, notamment, à travers 19 aquarelles, en juillet.

Enseignant, il a été conquis par cet art délicat et difficile qui lui fait obtenir, dans les années 90 un premier prix. De nombreuses récompenses suivront, les années suivantes. " *Ce que j'aime dans cette technique c'est qu'elle est très vivante. On est actif. On peint avec le papier. Il faut jouer le spontané* ", précise-t-il. Les paysages sont contrastés en couleurs et une dominante d'orangé s'impose et met en valeur la finesse du travail ; le peintre joue sur la profondeur. " *J'ai l'impression de sculpter la lumière* ", explique Bruno Caillé. Une autre confidence : " *Je fais souvent des croquis, ou des essais sur le site. Je mets ensuite les éléments en place et tout se construit* ". Facile ? Certes pas, car il faut avoir le talent de cet artiste qui sait si bien allier délicatesse et vigueur, transparence et force.

Bruno Caillé, artiste-peintre et Jean-Paul Durand, 1er Adjoint au Maire



Grégory Wait, photographe, et Jean-Paul Durand

Les photos de Gregory Wait

Grégory Wait a passé trois ans au Bangladesh. Il en a rapporté des vues d'une vérité saisissante qui ont fait l'objet d'une exposition en août.

Reporter photographe, pour les revues National Géographique et Lonely Planet, Gregory Wait travaille également pour le Conseil général du Calvados. Il a créé " Action Bangladesh Calvados ",

une association qui aide les habitants et spécialement les adolescents en milieu rural. Un projet d'école à l'intérieur des terres est né, car " *Sans l'éducation il n'y a pas d'avenir dans ce pays qui connaît une situation dramatique : cyclones et montée des eaux le mettent en péril et souvent dans l'indifférence générale* ", confie le photographe.

L'état des lieux se dresse à travers 90 photos en noir et blanc qui déclinent 3 thèmes : la ville, la campagne et le fleuve. Visages émaciés, burinés, édentés sont autant d'appels à l'humanité. Corps mutilés, estropiés appartiennent à des êtres vivants qui tentent de survivre dans un monde où l'indifférence occupe le quotidien. " *Nous recherchons des fonds pour publier trois livres* ", explique Greory Wait.

Les travaux de Villers Accueil

L'association, présidée par André Casna a présenté, en août, les travaux réalisés par ses ateliers.

" *Cette manifestation a lieu depuis plus de 20 ans, l'été. C'est la 1ère fois qu'elle se déroule dans ces magnifiques locaux mis à notre disposition par la mairie que*



Vernissage de l'exposition des travaux de Villers Accueil : André Casna et Jean-Paul Durand

je remercie ainsi que tous ceux et toutes celles qui travaillent bénévolement pour pouvoir faire cette exposition, sans oublier les services techniques qui nous ont donné un sérieux coup de main pour tout mettre en place ", explique André Casna. Tableaux, broderie, patchwork, bois vieilli, vitraux, peinture, marqueterie, dentelle, cartonnage et peinture sur soie, verre craquelé et ouvrages divers sont à vendre. Le président a insisté sur le soin apporté à ces réalisations. " Villers Accueil (plus de 300 adhérents) est avec l'AJV, l'association qui compte le plus de participants et c'est également celle qui occupe le plus le centre du Villare puisqu'elle y a ses locaux dans lesquels, chaque jour, des activités ont lieu " a souligné Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire, le jour de l'inauguration de l'exposition.

" Je signale aussi que, comme chaque année, nous participons au Téléthon et que nous avons mis en vente des billets de tombola que vous pouvez acheter au prix de 2 euros le billet. Il y a de nombreux lots à gagner. Le produit de la vente des billets ira au Téléthon ", ajoute André Casna.

Des démonstrations de certaines activités ont eu lieu pendant la durée de l'exposition par les chefs d'atelier.

1ère Bourse d'échange de collections



Bourse d'échange de collections

Une première manifestation a réuni 15 exposants, en septembre. Avec environ 180 visiteurs, cet événement est un succès pour un début.

La municipalité a organisé la première bourse de collections, échange ou vente, dans le hall. De la carte postale politique à la carte historique, aussi bien photographique que dessinée, il y en avait pour tous les goûts. On y trouvait aussi des affiches, des vieux papiers, des timbres, monnaies ou billets. Présents sur le salon, une quinzaine d'exposants venus de différentes régions, proposaient des centaines de cartes à partir de quelques euros. Régionales, thématiques, fantaisies, chacun a eu la possibilité de trouver ce qu'il recherchait selon sa passion ou son lieu d'origine. " Nous sommes heureux de ce succès. Il faut préciser que c'était gratuit tant pour les exposants que pour les visiteurs. Nous réfléchissons à une date pour renouveler cette expérience, l'an prochain " confie Carole Moléro qui a participé à l'élaboration de cette manifestation avec Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire et accueillait participants et chineurs.



AUTRE MANIFESTATION

Réunion préparatoire du 1er Forum des Associations

Une réunion d'informations et de préparation a eu lieu, en septembre, afin de préparer cet événement qui est une grande première.

Une vingtaine d'associations villersaises étaient présentes. Un tour de table a permis aux responsables de présenter leurs activités. " Il existe 29 associations dans la commune. Il est souhaitable qu'elles se connaissent entre elles et qu'elles diffusent aussi, auprès du public leurs centres d'intérêt. Ce sera le but de ce forum qui se tiendra au Villare ", confie Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire. De nombreuses questions ont été posées sur le déroulement et l'organisation de cette future journée. Peu à peu, chacun apportant sa contribution, le projet a pris forme.

Les associations disposeront de tables qui leur serviront de stands. Chacune d'entre elles pourra apporter sa documentation, avoir différents supports visuels ou simplement faire des démonstrations de certaines de ses activités.

Le public est invité à venir à la rencontre de ces bénévoles pour mieux les connaître et avoir la possibilité de s'inscrire, selon son goût ou son envie, afin de participer aux différentes activités sportives, manuelles, ou culturelles et de découvrir la richesse associative mise à la disposition de tous.

Réunion préparatoire en vue du Forum des Associations villersaises

TRAVAUX

L'Odyssée

Les travaux de raccordement des réseaux sont en cours.

Les travaux de raccordement des réseaux ont commencé

Aire de camping-cars

Elle est ouverte depuis le 23 août. Elle est située au nord du parking du futur paléospace l'Odyssée.

Situation et équipements

Placée au cœur de la verdure, à proximité de la plage, des marais et chemins de randonnée, mais également des commerces (centre commercial Villers 2000), cette aire permet d'accueillir, en stationnement payant, 14 véhicules pour une durée maximale de 48 heures. Chaque espace de stationnement sera séparé par des haies bordées de pelouses, au printemps prochain.

Cet équipement est financé par la Communauté de communes Cœur côte fleurie, en partenariat avec la ville de Villers-sur-Mer. " *Les travaux ont débuté en juin dernier. Il était important que la commune se dote de cet équipement, notamment pour éviter le stationnement sauvage ou la pollution* ",



souligne le maire, Gérard Vauclin. Cette aire offre les systèmes nécessaires pour les vidanges et ravitaillement en eau dans le respect de l'environnement, est-il précisé.

Elle répond à la demande des camping-caristes en terme d'emplacement sur le littoral normand.

Quelques renseignements pratiques

Coordonnées GPS: 49,32932° latitude Nord, 0,01356° longitude Est.

Accès par la rue des Martrois 14640 Villers-sur-Mer.

Paiement : bornes pour cartes bancaires (12€/ nuitée et 4€ pour les services).

Accessible toute l'année.

Les services seront indépendants de l'aire de stationnement.

Le stationnement sera interdit aux camping cars avenue de la République et avenue Jean Moulin.



LE RAMASSAGE DES DECHETS

Il est rappelé les points suivants :

Ordures ménagères

Du 15 juin au 15 septembre, les ordures ménagères sont ramassées chaque jour. En dehors de cette période, se reporter à la page 2 de la Lettre.

Les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas être trop lourds et ne pas contenir de bouteilles en verre ou tout autre matériau en verre, gravats ou d'objets encombrants.

Encombrants

Ils sont ramassés les 1ers lundis de chaque mois et doivent être sortis sur domaine public au plus tôt la veille.

Les bouteilles de gaz, pneus et matériaux inertes tels que la terre, le béton, les parpaings et gravats ne seront pas ramassés.

Les bouteilles de gaz et pneus doivent être repris par les revendeurs. Les matériaux inertes doivent être portés en déchèterie (voir horaires en page 2).

Déchets verts

Ils sont ramassés les 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois.

Les sacs ne doivent en aucun cas être trop lourds ni contenir de terre, cailloux ou gravats.

Les branchages doivent être liés en fagot et ne pas dépasser 1m de long. Les bûches ou souches ne seront pas ramassées, elles devront être apportées en déchèterie.

Ces derniers déchets doivent être sortis au plus tôt la veille. Tout manquement à ces consignes fera l'objet de poursuites.

Ce qu'il ne faut pas faire

Déposer trop d'encombrants aux points de collecte des ordures ménagères et surtout plusieurs fois de suite après le passage des services municipaux.

Un exemple de ce qu'il ne faut pas faire :



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR COTE FLEURIE

Communiqué

“Les études relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuivent. Chaque équipe municipale a été conviée pour exprimer librement et débattre, autour d'un projet pour sa commune marquée par ses atouts, ses spécificités et ses contraintes au sein du territoire communautaire devant le vice-président en charge de l'urbanisme et le bureau d'études missionné pour ce dossier.

Trois réunions publiques pour chacune des trois phases :

-phase n°1 : diagnostic et état initial de l'environnement ;

-phase n°2 : Orientations d'Aménagement et Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;

-phase n°3 : zonage et règlement .

Chaque réunion publique correspond à un secteur déterminé :

-Secteur 1 : Villers-sur-Mer, Vauville, Saint-Pierre-Azif et Blonville-sur-Mer

-Secteur 2 : Deauville, Bénerville-sur-Mer, Tourgeville et Saint-Arnoult

-secteur 3 : Trouville-sur-Mer, Touques et Villerville.

Le diagnostic territorial communautaire et l'état initial de l'environnement (phase n°1) seront présentés au public lors de réunions publiques qui se dérouleront :

-Secteur n°2 : mercredi 15 décembre à 19h00, salle polyvalente (29, rue Albert Fracasse à DEAUVILLE) ;

-Secteur n°3 : jeudi 16 décembre à 18h00, salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville à TROUVILLE-SUR-MER) ;

-Secteur n°1 : lundi 20 décembre à 18h00, salle Bagot (rue du Lieutenant Bagot à VILLERS-SUR-MER).”

Départ des renforts saisonniers

Inquiétudes pour les effectifs dans l'avenir

SNSM, gendarmerie, CRS, pompiers et police municipale ont été assistés des renforts nécessaires pour que la saison estivale se déroule dans les meilleures conditions. La municipalité leur a offert, fin août un petit déjeuner, salle Bagot.

Ils sont revenus cette année : CRS, SNSM et gendarmes. Tous ont eu pour mission de renforcer la présence des éléments qui sont en place toute l'année. Ils ont eu pour but de relever les infractions les plus graves au volant, de participer aux opérations de lutttes contre les stupéfiants, de surveiller les plages et de porter secours aux personnes en difficulté. L'été la population atteint parfois 20.000 personnes, dans la station.

Patricia Forin, adjointe au maire, chargée de la plage pour la première année, a remercié les effectifs en place. " J'ai appré-

cié votre travail et notre collaboration, aussi bien avec les jeunes, qu'avec les plus anciens, merci ", a-t-elle déclaré.

" On apprécie votre présence à tous, sur l'ensemble de notre territoire, pour assurer la sécurité de toute la population. J'ai une inquiétude pour l'avenir : nous ne savons pas encore pour combien de temps nous aurons des renforts ", a souligné le maire, Gérard Vauclin. Déjà cette année, certains renforts de gendarmerie sont partis une semaine avant les autres. Ils étaient moins nombreux que l'année dernière. " Heureusement que le personnel est de qualité, ce qui supplée le manque d'effectifs ", explique un gendarme. Mais l'inquiétude est bien là. Par ailleurs, depuis que Jacques Bouyssou, qui dirigeait la brigade de Villers, a été nommé ailleurs, il n'a toujours pas été remplacé. Son successeur n'arriverait que l'année prochaine, murmure-t-on.

Quelques chiffres

Au poste central sur la plage 7 SNSM et 2 CRS étaient en place. Ils ont secouru 24 accidentés graves, porté secours lors de malaises, chutes ou recherches de personnes disparues. " Durant les gros week-ends, environ 10 enfants par jour se perdent " indique Sébastien de Solotte, gardien de la paix, en charge du poste central de secours.

Aucun décès n'a été constaté. Tout a été assez calme, aucun vol n'a été enregistré.

Les renforts saisonniers assurent, avec les effectifs permanents, la sécurité de tous durant l'été





Les pompiers ont reçu médailles et promotions

Pompiers à l'honneur pour la fête nationale

Onze médailles et promotions ont été décernées

A l'occasion des fêtes et cérémonies qui ont marqué le 14 juillet, des remises de décoration figurent en bonne place

Mercredi, sur la Place du Marché, derrière la mairie, les pompiers ont présenté le matériel roulant. A cette occasion, Gérard Vauclin, le maire et Jean-Paul Durand, 1er adjoint, ont remis médailles et promotions à 11 pompiers. Ont reçu le diplôme de chef d'agrès VTU, les caporaux : Stéphane Huan, Romain Legrand, Sébastien Legrand, Mickaël Bellière et Guillaume Maulion (qui a également reçu celui de chef d'agrès ambulance). Le secours routier PSE 1 PSE 2 : sapeur Jordan Lefort (une nouvelle recrue). Animateur jeune sapeur pompier : caporal Angélique Bellière. Accompagnateur sportif : sapeur Jean-Philippe Marie. Sergent : caporal chef Sébastien Moudurier. Caporal : 1ère classe Franck Marletti. Quant à l'adjudant chef Stéphane Tribhou il est devenu chef de groupe. " *Nous sommes 21 sapeurs pompiers volontaires au centre de secours. Ils ont tous bien travaillé* ", souligne-t-il.

Le maire et un bon nombre de ses élus municipaux, pompiers et gendarmes, accompagnés des maires d'Auberville et de St Pierre Azif, notamment ainsi que des présidents d'association ont rejoint le cortège officiel, précédés de la fanfare la Sannervillaise. Ils ont défilé jusqu'au monument-aux-morts où une gerbe a été déposée, en présence des porte-drapeaux d'Anciens combattants.

La municipalité a convié la population et les différents participants au verre de l'amitié, dans la salle panoramique du casino. Le maire, après avoir remercié les différents représentants officiels, a félicité le jeune corps de sapeurs-pompiers, les présidents et membres des associations, les représentants de la gendarmerie, de la police municipale et les Anciens combattants. " *Je suis heureux que tous les Villersois, sans aucune distinction, se retrouvent à l'occasion de la Fête nationale. 1789 a changé notre mode de vie. Sachez que le conseil municipal fait le maximum pour que cette ville soit très accueillante et vous offre un panel d'activités et d'animations et surtout un bel environnement* " a conclu Gérard Vauclin.



Gérard Vauclin et Stéphane Tribhou qui a été promu Chef de Groupe



Pompiers et officiels



Cérémonie aux Monument-aux-Morts : Jean-Paul Durand, Gérard Vauclin et Michel Vancoille, Président des Anciens Combattants



Gérard Vauclin félicite les Porte-Drapeaux

CÉRÉMONIES

Commémoration de la Libération de la commune La brigade Piron à l'honneur



Gérard Vauclin décore Henri Rosso

Jean-Marie Tredam, Jean Vildier et Henri Rosso (ici avec Michel Vancoille) étaient à l'honneur



Le 22 août, Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer, en présence des Anciens Combattants et de leur président, Michel Vancoille, des membres du Conseil Municipal, des sapeurs-pompiers, et des Amis du Mont-Canisy, a participé aux cérémonies, en l'honneur de la commémoration de la Libération de la commune. Le cortège officiel, avec à sa tête la fanfare de la Sannervillaise, a démarré depuis la mairie, puis à travers les rues de Villers. Arrivé devant le monument-aux-morts, il s'est arrêté et deux gerbes ont été déposées.

Le maire, a rendu un hommage particulier à Modeste Van den Bogaert, 1er Sergent major de la brigade Piron qui a participé à la libération de la commune, à la fin de la Seconde guerre mondiale.

"J'avais 11 mois et j'étais porté par les libérateurs, dans la côte de Villers, ce sont des moments qui restent gravés dans mon coeur", a déclaré Gérard Vauclin, très ému, au public, venu en nombre, assister à la cérémonie.

6 diplômes d'honneurs de combattants ont été décernés à : Yvan Gervais, Henri Legros, Jean Abel Mondine, absents et remis à Henri Rosso, Jean-Marie Tredam et Jean Vildier, présents. Des insignes commémoratifs ont été attribués à Henri Legros et Henri Rosso.

Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, salle Bagot, a terminé cette matinée du souvenir.



Les Villersois étaient nombreux au Monuments-aux-Morts

Hommage à un héros de la Brigade Piron

Lors de la cérémonie commémorative du 22 août, le maire a rendu un hommage particulier à Modeste Van den Bogaert, 1er Sergent major de la brigade Piron qui a participé à la libération de la commune, à la fin de la Seconde guerre mondiale. Né le 18 août 1922, cet ancien combattant n'avait que 22 ans en 1944. Il a été atteint, à la carotide, par une balle et a perdu un oeil lors de combats. " Je me souviens il y avait de nombreux corps à terre et je les retournais pour voir s'ils étaient toujours en vie ", confie-t-il.

Gérard Vauclin et Modeste Van den Bogaert, 1er Sergent Major de la brigade Piron



ÉCOLES

Groupe scolaire Victor Duprez

Les élèves ont découvert les nouveautés de la rentrée

Le groupe scolaire Victor Duprez affiche quelques modifications par rapport à l'année précédente.

“ La directrice de la section maternelle, Joëlle Delange, a pris sa retraite en juin dernier. Elle n'a pas été remplacée, j'assume donc les fonctions de directeur, à sa place et je garde, en plus, le poste de direction des classes primaires que j'avais jusqu'à maintenant. Je conserve aussi l'enseignement de mon ancienne classe, avec un horaire allégé ”, explique Privat Périn. Avec 312 élèves en tout, l'effectif reste stable. Les enseignants sont 14.

Un nouveau professeur a pris ses fonctions en maternelle : Béatrice Poirier qui a débuté à Lisieux et a eu ensuite des postes au Liban et dernièrement au Nigéria. Elle est en charge de la toute petite section et de la petite section. En tout 26 élèves.

C'est sous un beau soleil d'été que cette rentrée s'est déroulée, sans larmes, avec de jolis sourires de la part des petits et des grands.

Béatrice Poirier (1ère à gauche au dernier rang), nouveau professeur des écoles est ici avec Privat Périn, directeur du Groupe Scolaire et des élèves de maternelle



Deux classes ont visité l'exposition sur le Bangladesh

Au Villare, Gregory Wait a exposé 80 photos, en noir et blanc, réalisées au Bangladesh au profit d'un programme d'éducation secondaire des jeunes filles de l'institution Grameen Shikha.

Avec son association ABC (Action Bangladesh Calvados), le photographe a pour objectif d'apporter une aide financière éducative pour ce pays qui souffre d'une pauvreté extrême. " Mon but est aussi de sensibiliser l'opinion publique sur des réalités cruciales comme le dénuement, l'illettrisme et le réchauffement climatique ", précise Gregory Wait. Des élèves de CE1 et CE2 du groupe scolaire Victor Duprez, accompagnés de leurs professeurs, sont venus visiter l'exposition.

Les enfants ont regardé seuls, dans un premier temps, les photos. Ils ont ensuite posé des questions au photographe qui leur a expliqué la situation dans le pays. Les écoliers ont été sensibles aux conditions de vie des habitants. Gregory Wait, a évoqué, notamment, le manque d'eau; l'insalubrité, la quasi absence de soins médicaux, la pollution sur les sites de démontage des bateaux. le réchauffement climatique et la montée des eaux sont autant de sujets pour lesquels les jeunes villersois ont pu avoir des éclaircissements, tant à travers les photos que par les explications de l'artiste.



Gregory Wait explique aux élèves de CE1 les conditions dans lesquelles vivent les habitants du Bangladesh

Les élèves de CE1 et CE2, leur professeur et le photographe lors de la visite de l'exposition



VIE ASSOCIATIVE

Villers Accueil

Après de bonnes vacances qui nous ont permis de refaire le plein d'énergie, de concentration et d'idées nouvelles au profit de notre association, nos ateliers fonctionnent, de nouveau, avec enthousiasme et en toute convivialité, comme il convient.

Bonne reprise à tous !

Notre exposition des travaux effectués sous la conduite de nos responsables d'ateliers,

a connu un franc succès. Elle a eu lieu, pour la première fois dans les locaux du Villare, nous en sommes très heureux ; merci aux participants qui ont brillé dans leur présentation et aux responsables qui ont animé des mini ateliers. Quel bel esprit associatif !

.Nous poursuivons ces démonstrations d'activités au sein d'un forum organisé par notre mairie destiné à faire connaître l'ensemble de nos associations villersois. Elles sont à votre disposition pour vous aider, vous accueillir, vous faire progresser dans vos spécialités et, pourquoi pas, profiter de vos connaissances.

Nous organisons ce trimestre, une soirée restaurant, la visite d'un musée très intéressant sur notre anatomie et d'un château réputé, des journées Téléthon, avec de nombreuses manifestations, des projections photos et toujours nos balades hebdomadaires.

Très éclectique, Voyez-vous !... et bien d'autres projets dans les dossiers de notre Conseil d'Administration toujours aussi actif.

Nous souhaitons vous rencontrer, nos programmes détaillés sont à votre disposition et, dans cette attente, nous vous présentons nos meilleurs sentiments associatifs,

Le Président, André Casna et son équipe.

André Casna est le président de Villers Accueil



Association paléontologique

La saison d'été a été riche en événements pour l'Association paléontologique : bénéficiant de conditions optimales grâce à l'installation dans les superbes locaux au du Villare, elle a pu mettre en œuvre un programme aussi ambitieux que nouveau et démontrer son aptitude à intéresser non seulement le petit monde des paléontologues, mais également les amateurs de beaux objets et le grand public. " *Grâce au concours actif de bénévoles dévoués, les activités ont pu se dérouler dans une atmosphère conviviale, dans un esprit d'ouverture et un contexte de gestion rénovée* ", souligne Horst Gödicke, le président.

Les journées portes ouvertes

L'innovation étant à l'ordre du jour, des Journées Portes ouvertes ont été organisées les 17 juillet et 14 août. Elles ont attiré de très nombreux visiteurs. Des membres actifs les ont accueillis pour les renseigner sur le site de la falaise des Vaches Noires, les fossiles exposés dans les vitrines, l'objectif de l'APVSM et les modalités d'adhésion. Expérience encourageante répétée le samedi 23 octobre, à l'occasion de la Fête de la Coquille.

Les réunions mensuelles

Trois réunions mensuelles, tenues au Villare en juillet, août et septembre, ont donné l'occasion aux adhérents de présenter les objets trouvés aux Vaches Noires afin de les faire identifier, expertiser et commenter les uns par les autres.

Conférence et sortie

Le 24 juillet, Grégoire Métais, Chargé de recherche au CNRS et au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, a donné une conférence, à la salle du cinéma du Casino, sur le thème " *Du Pakistan à la Turquie : sur les traces d'un rhinocéros géant et autres mammifères disparus* ", devant un public intéressé qu'il a pu familiariser avec ses projets fascinants de recherche paléontologique.

Le 7 août, plus de vingt adhérents et amis de l'APVSM ont participé à une sortie sur le terrain, d'Houlgate à Villers. Parmi les trouvailles figurent un nautilus relativement imposant (16 kilos) qui a désormais trouvé sa place dans la salle-exposition de l'Association au Villare, ainsi qu'un oursin d'à peine la taille d'un ongle.

Le Club des jeunes paléontologues

Trois réunions ont accueilli, au Villare, des garçons et filles pour une initiation à la paléontologie, le 16 juillet, 4 et 18 août. " *L'APVSM prend très au sérieux ce genre d'activité, sachant combien il est important de satisfaire la curiosité des jeunes, notamment pour apprendre à " lire "l'histoire de notre planète* ", explique le président.

Des perspectives avec le Paléospace

Le Conseil d'administration s'est réuni le 11 septembre afin de faire un premier bilan de l'action engagée depuis avril 2010 et de procéder à un échange de vues avec Karine Boutillier, directrice de l'Odysée, sur les perspectives de coopération entre les deux institutions. Avec l'ouverture prochaine du Paléospace, les possibilités de se familiariser avec la paléontologie seront encore plus manifestes à Villers-sur-Mer, une opportunité dont l'APVSM ne peut que se féliciter.

Calendrier des manifestations

Réunions mensuelles

- Samedi 9 octobre : exposé de Michel Moreau: " La question des origines dans les années 50 " (partie II), salle Bagot.
- Samedi 6 novembre : exposé de Gérard Breton : " Mon premier fossile, naissance d'une passion " , salle Bagot, suivi du pot de fin d'année.

Conférence

- Samedi 23 octobre à 18h avec Didier Merle (MNHN de Paris), salle du cinéma du Casino " Il y a 45 millions d'années : Paris sous la mer "

Journée Portes ouvertes

- Samedi 23 octobre au Villare (10h-12h et 14h-18h)

Sorties sur le terrain

- Samedi 9 octobre : " L'automne au marais ", sortie naturaliste de la matinée au marais de Villers-Blonville.
- Vendredi 22 octobre : " Fossiles aux Vaches Noires ", sortie de l'après-midi.

Le Club des Jeunes paléontologues

- Mercredi 27 octobre à 14h30 au Villare : accueil des jeunes à partir de 6 ans.
- Pendant toute l'année scolaire 2010/2011, l'APVSM fera une série d'interventions à l'école de Villers, afin d'initier les élèves à la paléontologie, à partir de trouvailles en provenance des Vaches Noires.

Sortie annuelle

- En novembre : Maison de l'UNESCO et exposition " Dans l'ombre des Dinosaures " au Muséum national d'Histoire naturelle, sous la conduite de Ronan Allain. Déjeuner à la Grande Mosquée de Paris.

Pratique : pour des informations plus complètes, voir le site web www.fossiles-villers.com ou téléphoner au 06.22.97.12.41.



Serge Favard et Horst Gödicke respectivement président honoraire et président de l'Association Paléontologique de Villers avec une classe du Groupe Scolaire. Un partenariat est envisagé dans l'avenir avec l'école

Le Club des jeunes paléontologues

Une initiation à la paléontologie régionale



L'association organise régulièrement, dans ses locaux du Villaré, des rencontres d'initiation destinée aux enfants. Ils écoutent Pamela Barthélémy, membre de l'association et guide nature de l'office de tourisme, leur expliquer ce que sont des fossiles : " Certains enfants viennent avec leurs trouvailles : des fossiles des falaises. On détermine ce que c'est ensemble ". Au préalable, Pamela explique ce que sont les fossiles : des restes d'organisme ayant vécu, avant la période actuelle et conservés dans les roches appelées dépôts sédimentaires. Certains ont des noms courants : ammonites, huîtres, oursins, reptiles, coraux, d'autres sont moins connus : gastropodes, brachiopodes, crinoïdes ou bélemnites. Des sessions d'initiation à la paléontologie sont organisées régulièrement pour les enfants, lors des petites et grandes vacances scolaires, toute l'année, par l'association dont le président est Horst Gödicke.

Les enfants ont une passion pour la paléontologie

En Avant Scène !

Cet été l'association a réussi un stage pour enfants, en août. Les petits comédiens en herbe ont pu découvrir le théâtre à travers des jeux de rôle et des saynètes. " Les enfants ont réussi à présenter un spectacle qui servira de base au futur spectacle du mois de juin 2011 " confie Daisie, comédienne et professeur.

" En Avant Scène ! " a repris ses cours début octobre. Ils ont lieu le mardi au Villare.

Enfants :
(de 6 à 8ans) de 17h45 à 18h30
(de 9 à 12 ans) de 18h30 à 19h30

Adultes de 20h30 à 22h30

Un cours pour ados est en prévision.

" Le 4 décembre, nous participerons à la soirée Téléthon ", ajoute Daisie.

Pratique : En avant Scène ! Le Villare (en face de l'église). Renseignements et inscriptions au : 06.88.91.24.49.

Daisie animait des stages de théâtre pour enfants sur la plage, quand il faisait beau



Les petits apprentis comédiens ont bien écouté leur professeur



VIE ASSOCIATIVE

Association des familles Villersois

Il y a foule aux braderies !

S'il est un succès qui ne se dément pas c'est bien celui que remportent régulièrement ces manifestations organisées par Maud Buhot, présidente de l'A.F.V. et son équipe de bénévoles. " Nous nous efforçons de présenter des articles de qualité et il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses ", précise la présidente. Vêtements, accessoires, linge de maison, bibelots sont proposés à foison. Les bénévoles s'activent durant plusieurs mois pour trier ce qui sera présenté et tout préparer. " Nous remercions les personnes qui nous déposent ce qui sera vendu et nous leur rappelons que la réception des vêtements et objets a lieu chaque samedi matin de 10h à 12h ", indique Maud Buhot. " Le produit des ventes sont utilisés pour les goûters et sorties destinés aux anciens ", ajoute-t-elle.

Pratique : braderie de l'A.F.V. Samedi 30 et dimanche 31 octobre de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h, au Foyer St Paul, boulevard Pitre-Chevallier.

Toute l'année des bénévoles trient et préparent les braderies



Comité de jumelage

Des activités diversifiées

Fort de ses 114 adhérents, le comité de jumelage a multiplié et diversifié ses activités tout au long de l'année et ne compte pas s'arrêter là.

Nous sommes fiers d'avoir aidé Hauke Bitterberg, un jeune lycéen Allemand, originaire de Boffzen, à faire un stage à Villers Animations pendant 4 semaines. Je tiens à renouveler mes remerciements à Marie Darriau, de l'Office de Tourisme ainsi qu'à Patricia Forin, Adjointe au Maire.

Suite au succès rencontré lors de notre journée à Jersey en juin dernier, nous souhaitons à nouveau proposer une excursion l'an prochain et préparons une soirée dansante pour le début de l'année 2011.

Les cours d'anglais ont repris à la rentrée.

N'hésitez pas à venir consulter notre actualité sur notre site internet : <http://www.levillare-villerssurmer.com>

La Présidente, Gladys Vignet

Les jeunes découvrent l'Europe

Une bonne douzaine de participants, ont répondu à l'appel du Conseil Général du Calvados, en collaboration avec le comité de jumelage de la commune et l'Office de Tourisme, un après-midi du mois d'août.

Cet après-midi découverte, sur la plage, était animé par Ludivine Lempérière. Elle sillonne les routes du département avec l'Eurobus, aménagé pour faire des animations sur les plages et aussi, toute

l'année scolaire dans les classes. Puzzle géant pour situer les pays et trouver les capitales, quizz sur la langue et la culture des différents pays ont vivement intéressé les enfants et les adolescents qui sont repartis les mains remplies de friandises.

" Le comité de jumelage de Villers est heureux de s'associer à cette animation qui permet de découvrir d'autres pays et leur langue ", précise Gladys Vignet, la présidente de l'association.

Les jeunes partent à la découverte de l'Europe sur la plage



Cours d'anglais

L'association propose d'apprendre la langue d'une façon pratique, à différents niveaux

" Les cours s'adressent à des personnes qui ont des bases en anglais et qui désirent, pour des raisons personnelles ou professionnelles, reprendre l'apprentissage de la langue et l'améliorer. ", explique Gladys Vignet, la présidente.

Ils ont lieu de septembre à juin. Le choix des thèmes abordés se détermine en fonction du profil et des attentes des participants *" Il s'agit d'un anglais pratique qui vise, à travers des jeux de rôles, à simuler l'utilisation de cette langue dans la vie quotidienne (téléphone, restaurant, réservations diverses etc.) ",* précise Laurence Labbey, le professeur. Des supports audio et vidéo sont utilisés. Chaque session dure 1h15 et se déroule le lundi. Il existe deux niveaux.

Niveau intermédiaire 1 : 17h30 à 18h45
Niveau intermédiaire 2 / confirmé : 18h45 à 20h.

Pratique : cours d'anglais du comité de jumelage, chaque lundi Villaré, espace associatif et culturel 26 rue Général de Gaulle. Renseignements : 06.72.43.59.84.

Laurence Labbey enseigne l'anglais au Comité de Jumelage



Villers Animation et Loisirs

Clôture de la saison de bridge : prix et coupes ont été distribués

L'association, dont le président est Michel Vancoille, a récompensé, fin août, les joueurs ayant participé aux tournois

Il y a eu beaucoup d'assiduité, cette année encore, à ces rencontres, de la part des adeptes de ce jeu difficile mais passionnant. Dans la salle panoramique du casino, la présidente de la section bridge, Jeanne Paquet a remercié les participants pour leur fidélité, avant de remettre une coupe à Marie-Claude Vancoille, classée 1ère avec 639,74 points, à Michel Poreau, classé 2ème avec 609,52 points et à Marcel-Perl-Barc qui a totalisé 608,17 points. Des cadeaux ont également été distribués.

Michel Vancoille, président de l'association, a souligné le bon esprit dans lequel se déroulaient les tournois et a félicité les vainqueurs. La remise des prix s'est terminée par un pot de l'amitié. Il faut rappeler que la saison de bridge débute en juillet et s'achève fin août. Durant ces deux mois, les tournois ont lieu tous les jours, dans la salle panoramique du casino, de 14h à 18h.

" Cette année 55 participants sont venus durant la saison. Nous souhaitons en avoir un plus grand nombre, l'année prochaine ", souligne le président. Il n'est pas nécessaire de faire partie de l'association pour venir jouer. Les tournois sont ouverts à tout le monde. Le tarif était de 4 euros pour la journée.

Pratique : Pour tous renseignements sur les diverses activités : Association Villers Animation Loisirs, centre culturel et associatif " Le Villare ", 26, rue du Général de Gaulle.

Prix et coupes ont été remis selon le classement des joueurs aux tournois de l'été



Les 80 concurrents du rallye ont testé " La vie de château "

Tel était le thème choisi par Jacques et Catherine Witasse, organisateurs bénévoles de cette épreuve annuelle incontournable.

Le rallye touristique s'est déroulé, toute une journée, en août et la remise des prix a eu lieu, dans la salle panoramique du casino. Pour cette 30ème édition, les participants ont sillonné la campagne normande sous le signe de la musique et des châteaux du pays d'Auge, en l'honneur du compositeur Charles Koechlin (1867 - 1950) qui a beaucoup aimé Villers et y a composé certaines de ses œuvres. Les 21 équipages (dont 14 enfants et 8 chiens), munis d'une importante documentation se sont lancés sur les petites routes ombragées, par un temps clément.

Partis de Pont-L'Évêque pour rejoindre Pierrefitte-en-Auge, ils sont passés par Mesnil-sous-Blangy où Charles Gounod a composé Faust.

" La série infernales des épreuves physiques a commencé : tricot à Blangy-le-Château, au pied de l'antique donjon, puis airs d'opéra chantés sur la place de Piencourt, qui ont été suivis par quelques paniers de basket et d'un

château de cartes à Marolles où le rallye s'arrêtait pour le repas ", confie Catherine Witasse.

L'après midi, la route a repris vers le Mesnil Guillaume, où l'itinéraire a suivi la vallée de l'Orbiquet en longeant des manoirs et en traversant de petits ponts, pour arriver à Orbec. Grâce à un rallye pédestre, les concurrents ont découvert la Grande Rue où se trouve la maison où Claude Debussy a composé "Jardins sous la pluie " .

Le rallye s'est terminé au château de Fer-vaques : le Kinnor, et la vocation de ce site unique destiné à accueillir à la fois

des personnes handicapées, et d'autres qui sont valides.

A la fin de la journée, sur un total de 1564 points, c'est l'équipage Cros qui est arrivé en tête avec 1274 points, suivi des de la Bretèche et Richard-Parpailon avec 1176 et 1158 points. Gérard Vauclin, le maire a remis la coupe aux vainqueurs. Tous les concurrents sont repartis avec un lot.

Les équipages arrivés en tête du rallye ont reçu coupes et récompenses. Tous les participants ont eu un lot.



DireLire

Après une première année courte, mais qui a réuni, dans la bonne humeur, des participants fidèles et une saison d'été ludique, l'association reprend, au Villare, ses activités régulières, encadrées par Mitsou Ney.

Les ateliers d'écriture sont proposés deux fois par mois :

Pour les adultes : " Les mots et la plume ", à la découverte du mot juste, un plaisir qui se partage, les 2ème et 4ème jeudis du mois de 18h à 19h30 (hors vacances scolaires).

Pour les enfants (à partir de 7 ans CE1) : " Jeux de mots ", les 1er et 3ème mercredis du mois de 16h45 à 18h.

Le Club des Lecteurs se réunit, une fois par mois, pour parler de vos lectures récentes, en écouter -ou en lire- des extraits, partager découvertes et " coups de coeur ". La 1ère rencontre a eu lieu mercredi 29 septembre.

" Point n'est besoin d'être féru (e) de littérature ni de se sentir une âme d'écrivain(e) pour participer, c'est l'envie de partager à plusieurs le plaisir des mots qui vous gui-

dera. Nous vous attendons nombreux ! " souligne Mitsou.

Les ateliers Libres Z'Héros, une heure de conte interactive et créative pour les enfants ont lieu, pendant les vacances scolaires.

Pratique : Renseignements et inscriptions au 06 73 50 56 17 ou direlire.lesmots@yahoo.fr et au Villare.

Mitsou Ney est une infatigable lectrice et conteuse



Amicale du Personnel communal

Les chineurs sont venus à la brocante

Curieux et acheteurs sont arrivés en nombre, en septembre, à la brocante où une centaine d'exposants étaient présents.

Organisée par l'amicale du personnel communal dont le président est Claude Morin, la manifestation, située place de la mairie et dans les rues voisines, a remporté du succès. Une buvette, avec petite restauration était à la disposition des visiteurs. De nombreux objets de tous genres ont permis aux acheteurs de faire de bonnes affaires. Il faut rappeler que les recettes de la location des emplacements et de la buvette seront utilisées pour le Noël des enfants, des sorties et voyages des membres de l'amicale. " Notre prochaine manifestation " La Malle aux Jouets " se déroulera le 31 octobre prochain, dans la salle de sports du stade André Salesses " précisent les organisateurs.



Pratique : pour s'inscrire à la Malle au Jouets s'adresser aux services techniques tél. 02.31.14.65.20. Tarif 3 euros le mètre linéaire.

Une centaine d'exposants proposaient de multiples articles à la brocante

Conférence Saint Vincent de Paul

La conférence Saint Vincent de Paul vient non seulement aider les personnes et familles dans le besoin mais également briser les solitudes par des visites, des gestes simples tout au long de l'année. Un sourire lorsque tout est « gris », une main tendue, une présence pour rompre l'isolement. Venez nous rejoindre, nous avons besoin de bénévoles qui viennent nous aider dans les tâches multiples qui nous incombent ! Les distributions alimentaires de la Conférence de Saint Vincent de Paul ont repris depuis septembre. Les dates sont affichées au local et dans l'église.

Pour nous contacter :
06 09 82 93 93 – 06 07 09 44 30

La Ligne Imaginaire

Dessins, arts plastique et aquarelles

L'association, que préside Benoît Millet, se consacre à des activités culturelles de plusieurs sortes.

Cours de dessin, arts plastiques et appliqués sont destinés aux enfants et adolescents. " Nous abordons la bande dessinée, le design, le dessin d'observation, les crayons, pastels et feutres etc " , explique le président, qui est designer et en charge des élèves. Tarif : 40 euros par trimestre (+ adhésion à l'association : 15 euros). Séance d'une heure par semaine.

Carnet de croquis et aquarelles pour adolescents et adultes avec Bruno Caillé, artiste peintre. Tarif : 120 euros par trimestre (+ adhésion à l'association). Séance de deux heures par semaine. Il est à noter que tous ces cours sont dispensés par des professionnels.

Le café des arts. Il s'agit d'un rendez-vous de discussion culturelle mensuel, réservé aux adhérents (cotisation annuelle 15 euros).

Pratique : Renseignements et inscriptions au 06 32 33 37 54 ou contact@b-designer.com. Les cours ont lieu au Villare, espace associatif et culturel, 26, rue du Général de Gaulle (en face de l'église).

Association des Propriétaires de Villers

Un grand tour d'horizon de la station pour l'Assemblée Générale

Plus de 200 adhérents de l'Association des Propriétaires de Villers se sont réunis, en juillet, dans la salle panoramique du casino, sous la présidence de Bruno Sautelet

" Notre association a près de 30 ans d'existence et compte 400 membres " confie son président qui félicite l'assistance d'être venue en nombre.

Le respect de l'environnement. Des efforts ont été faits par la commune pour lutter contre tout ce qui peut dégrader le paysage, notamment en matière de panneaux publicitaires; *" 4 grands panneaux ont été enlevés à l'entrée de la ville " indique Catherine Vincent, adjointe au maire.* Par ailleurs, la gare qui se dégradait, est en cours de réhabilitation. Salle d'attente pour les voyageurs et réserves paléontologiques visitables par les spécialistes et chercheurs sont également en cours de création.

Le club de tennis. *" Les terrains ont été progressivement vendus à la municipalité qui a créé 2 courts couverts ", précise Bruno Sautelet.* Il était impossible de continuer la gestion actuelle, sous forme de club avec des bénévoles car il s'agit maintenant d'un établissement public. *" La réflexion actuelle sur la future gestion du tennis conduit à la création d'un EPIC (Etablissement public industriel et commercial) qui s'occuperait des finances et délèguerait une partie de la gestion aux bénévoles. Il faut qu'il existe une grande concertation entre les différents acteurs pour qu'il reste une marge d'action aux bénévoles ",* explique le président qui regrette qu'il n'y ait pas eu d'intégration de

l'exploitation des courts couverts dans l'abonnement actuel.

La rénovation de l'église. *" Les travaux atteindraient 4 millions d'euros avec une subvention pour les 3/4, mais il reste quand même 1 million à trouver ",* souligne Bruno Sautelet. Il serait envisagé, sous réserves, la création d'une association pour la réhabilitation de l'édifice, comme le font certaines communes voisines, explique-t-il.

Le permis de construire du CCAS. A la place de l'immeuble actuel, un nouveau bâtiment risque de s'élever car un permis de construire a été déposé par le CCAS. *" Nous avons reçu plusieurs courriers des voisins pour des servitudes de vue et la municipalité a reçu une délégation d'entre eux. Mais il appartient au CCAS seul de retirer son permis de construire " poursuit Catherine Vincent.*

Ambroise Dupont, sénateur, vice-président du Conseil général, président des maires de France et maire de Victot-Pontfol, entre autres, était l'invité de l'APV. Il a expliqué le fonctionnement du Sénat et abordé des sujets régionaux comme l'urbanisme: *" J'étais chargé par les ministres, cette année, d'un rapport sur la publicité extérieure, car la loi de 1979 n'était pas appliquée correctement par manque d'encadrement. J'ai donc proposé que la responsabilité de cet affichage soit du ressort des communes. Un délai de 4 ans est prévu pour se mettre aux normes ",* souligne le sénateur.

Les Conseillers régionaux et généraux seront remplacés par des conseillers territoriaux élus. *" Ce sera mis en place en 2014 ",* indique-t-il.

Pour clôturer l'assemblée les membres du bureau et Ambroise Dupont ont répondu aux questions du public et le verre de l'amitié a terminé la matinée.

(de gauche à droite) Ambroise Dupont, Sénateur, Bruno Sautelet, Président de l'APV, Dominique Chédru et Catherine Vincent, adjointe au maire

Comme à l'accoutumée, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue cet été : le 17 juillet 2010.

Elle a été l'occasion de faire un point sur la situation à Villers même si, cette année, malheureusement, notre Maire n'a pu y être présent. Nous avons, par ailleurs invité, notre sénateur, Ambroise Dupont, qui nous a fait le plaisir de nous honorer de sa présence et de nous parler de plusieurs sujets qui concernent notre ville et sa région.

Plusieurs administrateurs, arrivés en fin de mandat, sollicitaient de le voir reconduit, parmi lesquels figurait notre président Bruno Sautelet : ils ont tous été réélus à l'unanimité. Deux nouveaux sollicitaient leur entrée au Conseil : Alain de Rouvray, notre ancien président, a été à nouveau élu administrateur ainsi que Madame Dominique Rougeot que le Conseil avait auparavant cooptée. Le compte rendu de cette assemblée sera adressé aux adhérents dans le cadre de l'envoi du prochain bulletin.

L'action de notre association se poursuit dans une conjoncture difficile puisque, du fait de la diminution des recettes locales, tous les projets que nous suivions ne pourront sans doute pas aboutir. Toutefois, ce qui est déjà financé est en voie d'achèvement : c'est un motif de satisfaction.

Villers ne cesse d'être de plus en plus agréable et nous faisons notre possible pour que cela continue. A cet égard, nos adhérents par la constance de leur engagement, démontrent leur implication dans la vie de la ville et leur exigence pour qu'elle soit la plus agréable possible à vivre et ceci tout le long de l'année. La municipalité nous a d'ailleurs confirmé que son but était bien que les résidents principaux mais aussi tous les résidents secondaires se sentent bien à Villers et y viennent le plus souvent et longtemps possible : avec près de 9.000 résidences secondaires, Villers a la palme de la côte.

Par ailleurs, question démographie et du fait de son étendue, elle se situe, au sein de la Communauté de communes Cœur Côte fleurie, tout de suite après Deauville



et pratiquement ex-aequo avec Trouville.

Les perspectives ne sont pas sombres puisque le Villare commence à prendre vie : nous sommes heureux de participer au premier forum des associations qui y aura eu lieu, quand vous lirez cet article, le samedi 25 septembre. Ce forum, que nous appelons de tous nos vœux, se renouvellera au début de l'été : nous en avons reçu l'assurance. Il permettra à tous de connaître les nombreuses ressources associatives de Villers.

La gare fait peau neuve : il était temps ! Le Musée du Marais va se terminer, l'enfouissement des réseaux, boulevard Pitre-Chevallier et quartier des Bosquets, va commencer une fois que les études auront été achevées. Nous espérons que d'autres améliorations pourront être faites : la terminaison de la réfection de l'avenue de la République, entre la station d'essence et l'avenue de l'Europe, le platelage de la digue Est aussi : ces travaux achèveraient de donner à Villers le front de mer que son classement en station balnéaire lui impose et qu'elle mérite.

Tout cela ne se fait pas sans le travail constant de l'équipe municipale, des associations très actives à Villers et sans la mobilisation de notre propre association, c'est pourquoi il est indispensable que vous tous qui habitez Villers et qui y êtes propriétaires nous rejoigniez, si vous n'êtes pas encore adhérent. La cotisation est de 10 euros la première année ou si vous parrainez un nouvel adhérent et 20 euros les années suivantes. Elle nous permet de continuer à agir et de vous défendre même si tous les administrateurs et membres du bureau sont, bien sûr, entièrement bénévoles.

Cela va faire trente ans que notre association existe, elle a, elle-même, succédé à d'autres associations et au Syndicat des premiers propriétaires créé au début de la station. Elle poursuit sa mission grâce à vous.

Bruno Sautelet et le Comité d'Administration.

Pratique : BP 28 – 14640 Villers-sur-Mer. Courriel : villers14_apv@yahoo.fr Pour être tenus informés au jour le jour, consultez notre Blog à l'adresse suivante : <http://apv-villers14.blogspot.com/>

Loisirs 14

L'Atelier Multimédia

L'association qui dispose, grâce à la Municipalité de la salle informatique équipée d'un matériel tout neuf, au Villare, dispense des cours de formation d'initiation et de perfectionnement pour adultes, par petits groupes ou individuels, ouverts à tous.

Pour la deuxième année, c'est la rentrée. Elle a eu lieu le 4 octobre. Les amateurs d'informatique ont repris le chemin des cours, sous la houlette de Jean-Pierre Amringer, animateur et professeur. Chacun peut, soit apporter son ordinateur portable, soit utiliser le matériel dont est équipée la salle informatique. Plusieurs thèmes sont abordés durant l'année : envoyer ou lire des mails, utiliser le traitement de texte, transmettre ou recevoir des photos, les retoucher ou faire des compositions, naviguer sur le Net, utiliser une Webcam etc...



L'Atelier Multimédia est animé par Jean-Pierre Amringer

“ Tout se déroule dans une ambiance conviviale et je veille à ce que chacun comprenne bien et puisse poser les questions qu'il souhaite. Comme les cours ont lieu par petits groupes (environ une dizaine de personnes) il est plus facile d'assimiler les sujets traités et de revenir sur des points qui n'auraient pas été tout-à-fait bien compris ”, explique Jean-Pierre Amringer.

Pratique : pour tous renseignements tél. 02.53.35.83.30.

L'ASPEC

Association de soins palliatifs en Calvados

Notre association dont la mission principale est d'accompagner les personnes atteintes de maladie grave en cours d'évolution, des personnes âgées dans des périodes difficiles et parfois jusqu'au « bout du chemin » poursuit son chemin sur la Côte Fleurie. Nos bénévoles interviennent désormais à Pont-L'Evêque à Criqueboeuf et aussi à domicile dans un rayon de 20 km autour de Villers.

Cet accompagnement n'est en aucun cas une prise en charge psychologique,

ce n'est pas non plus un remplacement des auxiliaires de vie ou des aides à domicile, ce n'est absolument pas notre rôle. C'est avant tout une écoute, une présence, permettant à la personne de parler d'elle-même, de son vécu, de sa maladie, de dire ce qu'elle n'ose pas exprimer à ses proches, de peur de les peiner et aussi pour les protéger. C'est aussi un partage avec les familles, les proches, une présence attentive.

A.S.P.E.C. Antenne de Villers-sur-Mer (coordinatrice Louise Sirakian)

Permanences : le mardi de 14h à 17 h
Mairie annexe – 8 rue Boulard
14 640 Villers-sur-Mer
Tél. 02 31 14 65 13_06 07 09 44 30

Chaque année, les bénévoles de l'ASPEC se retrouvent pour une journée de formation et de détente



Villers Animation et Loisirs

Volley-ball

La section volley-ball de l'association Villers Animation Loisirs dont le président est Michel Vancoille a organisé cet été une série de tournois sur la plage, sous la direction de Christian Caldaguès. " Nous avons eu une belle saison pour notre sport ", précise-t-il. Parmi les nombreuses compétitions on peut citer :

Le tournoi du casino Tranchant, qui a eu lieu sur la nouvelle plate-forme mise en place par la municipalité et consacrée au volley. L'organisation était assurée par Guy Robin et 21 équipes participaient à la compétition. Les résultats sont les suivants :

Tournoi principal : vainqueur Villers-sur-Mer avec Jérôme Audou, Philippe Guillaume et Jean-Luc Laffers, score de 25 à 20 contre Trouville. Tournoi Loisir : l'équipe Gouvieux l'emporte. Le tournoi féminin est gagné par l'équipe de Caen.

Le tournoi Robin qui a réuni 12 équipes pour cette compétition qui se déroulait le jour de l'anniversaire de Guy Robin. " Pour l'anecdote le vainqueur ne pouvait être que son équipe, associée, en la circonstance, à Raphaël Attié, futur international et Isabelle Attié ", confie Christian Caldaguès.

Le tournoi des Ets de Bains qui a eu lieu pour la première fois. La compétition a remporté un gros succès puisque 56 joueurs étaient sur 5 terrains. " Jean-Luc Laffers, qui dirige les Ets de bains, partenaires de l'association, avait composé 14 équipes de 4 joueurs, avec handicap ", explique Christian Caldaguès. Comme à l'accoutumé, tout s'est passé dans la bonne humeur. Les prix ont été remis dans la salle Bagot et le repas était offert aux joueurs par leur partenaire de ce tournoi.

Le tournoi de Mélias qui a clôturé la saison, sous un soleil radieux. Il est baptisé de ce nom en souvenir de Janine de Mélias, ancienne capitaine de l'Équipe de France, du Racing club de France et l'une des plus grandes volleyeuses françaises. 11 équipes mixtes de 4 joueurs dont 3 équipes de Rouen Maromme participaient à cette manifestation sportive. Les prix ont été remis, dans la salle panoramique du casino. La coupe a été offerte par Michel de Mélias, frère de Janine et lui-même grand volleyeur. Le pot de l'amitié a clôturé ce dernier tournoi de la saison estivale.



Le tournoi des Ets de Bains a eu lieu pour la 1ère fois



La saison de volley sur la plage a été une réussite



Le tournoi du Casino a réuni 21 équipes, la gagnante l'équipe de Villers
Le tournoi Calda a toujours autant de succès



Tennis Club

La saison d'été s'achève et un premier bilan peut être dressé : un mois de juillet au temps magnifique mais avec une fréquentation des courts tardive, un mois d'août plus rempli mais avec un temps incertain. Dans les deux cas le TCV s'est employé à développer les 2 piliers sur lesquels il entend reposer : le sport et la convivialité.

Le sport d'abord avec 3 tournois open qui ont connu le succès : 653 jeunes venus de tous les horizons s'inscrire au tournoi de juillet (et on a malheureusement dû en refuser...), 270 seniors et 84 seniors plus aux tournois du mois d'août.

Le sport et la convivialité ensuite avec l'organisation de doubles surprises, doubles des familles internes associés au traditionnel barbecue qui a réuni plus de 100 personnes. Pour la première fois depuis bien longtemps nous avons proposé, pendant le tournoi des jeunes, une restauration dont la qualité en a laissé plus d'un pantois. L'expérience a été reconduite avec succès certains midis grâce aux bons soins de notre chef cuisinier, notre vice-président Lionel Legeay et de son épouse.

Convivialité toujours avec la relance du bar et l'accueil souriant au club house de la part d'Isabelle qui a connu le baptême du feu de son premier été .

Beaucoup de satisfactions donc mais il faut toujours prendre des résolutions pour l'avenir ; les nôtres concernent les jeunes pour lesquels nous voulons proposer plus d'animations (nous avons commencé cette année avec un tournoi interne et des après-midi animés par un professeur) sans oublier les adultes.

La rentrée de septembre est également la période de réinscription des résidents villersois aux cours de la section tennis de L'AJV . Notre souhait est que les élèves soient également membres du TCV et qu'ils profitent du club tout au long de l'année, notamment les jeunes élèves pour lesquels nous proposons des tarifs plus que compétitifs.

Dans la prochaine Lettre de Villers nous apporterons des informations sur l'évolution du club et la formidable avancée que constituera la possibilité d'offrir à nos membres un forfait annuel associant courts extérieurs et couverts.

Enfin les équipes vont démarrer leur championnat d'automne ; souhaitons qu'elles continuent de s'illustrer sur les terrains de la région.

Bonnes parties à tous.

Le Président, Patrick Jégou



Tournoi Open Jeunes : 653 participants



Tournoi Open seniors : 270 participants



Tournoi Double des Familles : 80 participants



Tournoi du Casino : 80 participants

AJV C'est la rentrée pour l'A.J.V.

Journée portes ouvertes au stade André-Salesse

L'Association des Jeunes Villersois dont le président est Jean-Jacques Legros a organisé cette manifestation qui donne un aperçu de ses activités dans la salle de sports.

« Détente, loisir, initiation, compétition et perfectionnement sont les objectifs de l'AJV » souligne son président. Les activités pratiquées proposées sont nombreuses : tennis de table, VTT (pour les plus de 16 ans), sports de combat, gym, fitness, step, tennis, tir-à-l'arc, tir à l'arbalète, badminton (à partir de 8 ans), danse jeunes filles et danse moderne adultes (à partir de 16 ans).

Il y en a pour tous les goûts. La carte AJV est obligatoire pour pratiquer une activité ou pour bénéficier des avantages offerts dans le cadre du partenariat. Elle coûte 10 euros pour les adultes et 6 euros pour les moins de 16 ans. Elle permet d'avoir des réductions au cercle nautique villersois (C.N.V.) et à la piscine de Trouville. Une cotisation supplémentaire ou des frais de participation sont demandés pour certaines disciplines.



Jean-Jacques Legros est le Président de l'AJV

Pratique : A.J.V. Centre associatif et culturel du Villare (en face de l'église) à Villers-sur-Mer.

AJV -VTT

13^{ème} édition des 6 heures VTT : record battu !

Dimanche 19 septembre, 32 équipes étaient au départ pour les 6 heures : 3, pour la course des 4 heures réservées aux jeunes de 13 à 15 ans et 1, dans la catégorie Marathon (6 heures – seul) à titre expérimental.

“ Le circuit, tracé sur les hauteurs de Villers, en zone boisée, à la fois technique et physique était plaisant en raison d'un cadre agréable : chemin bordant un ruisseau, chemin empierré, traversée de champs avec vue sur la mer ”, précise Jean-Jacques Dumont, de l'AJV, organisateur.

L'équipe victorieuse a couvert 26 tours (record de l'épreuve) ; elle était composée de ISCHARD Frédéric, BRUNET Thomas et VIMOND Julien du club de SAINT LO – PONT HEBERT (50) .

Les 2èmes sont : VIGNET Christophe, VIGNET David et LAVERGNE Alain de l'AJV Villers-sur-Mer (équipe locale) et ont parcouru 24 tours.

Les 3èmes, des clubs de l'ASPTT CAEN et CAEN Bikers, sont BISSON Jacques, CORBIN Jean-Yves et POUPARD Philippe, ils ont également couvert 24 tours.

Le marathonien, LEMAIRE Sébastien, a parcouru, seul, pendant 6 heures, 21 tours. Il est 10ème au classement général.

Pour les 4 heures, c'est l'équipe composée de CHERRIERE Tony, GOUJON Thomas et HARDEL Thomas qui l'emporte (AJV et VJA) avec 14 tours.



Attente du relais par des coéquipiers.



AJV

Sambo : grades et ceintures ont été remis

Ce sont des honneurs bien mérités pour cette section de l'AJV, dirigée par Christophe Girot.

En sambo, il existe 4 grades avant d'atteindre la première ceinture : jaguar, tigre, lion et hercule. Ensuite viennent les ceintures. Les résultats sont les suivants :

Ceinture jaune : Pierre Alexandre Rousseau, Tim Girot, Marc Bazin, Gregory Beasse et Elise Buhot.

Ceinture verte : Marine Girot, Théo Girot, Lydie Leclerc et Katleen Prevost.

Ceinture bleue : Virgil Prevost.

Les jeunes samboïstes sont entraînés par Luc Linée. Les ceintures ont été remises par M. Perrier, directeur de Super U de Touques, qui a un partenariat avec l'association. " Je remercie notre partenaire. Je rappelle qu'il nous a remis un chèque de



Les jeunes samboïstes ont passé leurs grades

1000 euros et nous a offert les pleins en carburant pour les deux minibus, ce qui nous a permis de nous rendre aux championnats de Bayonne ", souligne Christophe Girot.

CNV

Un bel été

La saison estivale s'achève au CNV avec un bilan plus que positif au club de voile,

Des stages sont en augmentation de plus de 15% ; 525 stages ont eu lieu sur la saison dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Tous nos « fidèles » sont revenus et beaucoup de jeunes en ont effectué plusieurs.

Les prochains stages auront lieu à la Toussaint, l'après midi de 14h à 17h, au tarif unique de 130 euros, combinaison et licence comprises, sur catamaran ou dériveur selon la météo.

La voile à l'année a déjà retrouvé ses adeptes. Dès le 4 septembre les cours collectifs ont repris le samedi de 14h à 17h,

ouverts à tous, inscriptions au trimestre, à la carte de 5 sorties ou au cours, vous êtes tous les bienvenus. Le mercredi, ont lieu les cours de voile sportive pour ceux qui désireraient s'initier à la régate. Renseignements au Club.

Un partenariat avec L'AJV s'est concrétisé cette année, ses membres ont une réduction de 20% sur les cours collectifs mais aussi sur le char à voile qui se pratique tout l'hiver.

Le CNV (environ 80 membres) est ouvert chaque week-end jusqu'au mois de novembre, en semaine selon l'activité (scolaires, C.E. particuliers...) Fermeture hebdomadaire le lundi.

Pour ceux qui le désirent, il reste quelques places de stockage de bateaux dans le parc d'Auberville.

Pratique : Renseignements/tarifs sur le site : www.voilevillers.com ou au Club, rue Feine, Tél. 02 31 87 00 30.

A bientôt !

L'équipe du CNV



SPORT

VIE ASSOCIATIVE

A.S.V.B.B.

En ce début de saison, nos jeunes joueurs sont heureux d'utiliser, pour la 2ème année un véhicule de neuf places pour leurs déplacements. Je remercie le Maire et le Conseil Municipal pour nous avoir aidés, ainsi que les entreprises et commerçants suivants : Le café de La poste, Les Halles de Villers, Le Garage du Méridien, Le restaurant Le Mermoz, La Boulangerie Pâtisserie Placier, La Librairie du Marché, La Cantina, Le restaurant Le Greenwich, la Boulangerie Pâtisserie La rose des sables, l'atelier Métalik Home, Le Garage Lemarchand et les entreprises : Vignet, Christophe Leroux, Pascal Duval, Thierry Lepeltier, Jérôme Trégoat.

Nous accueillons toute l'année des nouveaux joueurs, il n'est pas trop tard pour s'inscrire, contactez Franck Lebaillif au 06.78.76.19.49

Le journal du club, sorti depuis le 1er août 2009, rencontre toujours un vif succès auprès des joueurs. Rendez-vous aussi sur notre site internet pour suivre l'actualité du club : <http://villersblonvillefootball.footeo.com>

Alors surtout, n'hésitez pas à venir nous voir pour encourager nos équipes.

En vue de la restructuration et d'une meilleure compétitivité de son équipe vétérans, le club recherche des joueurs ayant le respect des autres et privilégiant l'esprit du jeu et d'équipe, un bon niveau est souhaité. Contact : 06.07.99.54.61.



Le Président Jean-Claude Demorieux

Le Président, Jean-Claude Demorieux

Le minibus qui sert aux déplacements des jeunes joueurs



Jeunes joueurs en pleine action



MINI GOLF

Les tournois remportent du succès

Les parties se déroulent sur le terrain qui a la particularité d'avoir 21 trous. Il s'agit d'un championnat avec possibilité d'effectuer plusieurs parties. C'est la meilleure qui est retenue pour déterminer le classement général. " Nous faisons deux classements : un pour les adultes et l'autre pour les enfants de moins de 14 ans ", précise Emmanuel Jouan, directeur et organisateur. " Tout se déroule toujours dans la bonne humeur ", souligne-t-il.

Le concours de de juillet a regroupé 15 joueurs. Les résultats sont les suivants :

Adultes : 1er Grégoire Bernussou ; 2ème Robert Silvestre ; 3ème Thomas Sebrier.

Enfants : 1ère Capucine Bregou ; 2ème Antoine Tridon ; 3ème Vincent Sebrier.



En août la manifestation a rassemblé 24 joueurs. Les résultats sont :

Adultes : 1er : Grégoire Bernussou ; 2ème : Julien La Barbera ; 3ème : Jean-Luc Hausvirt ;

Enfants : 1er : Roméo Frot ; 2ème : Lorenzo Frot ; 3ème : Vincent Sebrier.

Tous les participants ont été récompensés par des coupes, trophées ou cadeaux.

Pratique : Mini-golf, place Fanneau (à côté du casino Tranchant). Ouvert de 10h30 à minuit tous les jours pendant l'été, chaque week-end de février à octobre et pendant les congés scolaires.

Les pompiers ont leur équipe de foot

Sur le terrain de Villers, cet été, une compétition amicale a réuni quatre équipes.

" Nous avons un nouveau responsable " sport ", Marie Jean Philippe, qui a mis en place le foot ", précise Stéphane Tribhou, qui dirige les sapeurs-pompiers volontaires de la commune.

Pour cette première rencontre 4 équipes étaient en lice : les pompiers, l'équipe du chef de centre de Villers, l'équipe Peugeot et le club de foot de la station (dirigé par Mikaël Grégoire). " Nous tenons à remercier nos différents partenariats, sans qui rien n'aurait pu se faire : EDTPE, la menuiserie de Paris, Tribhou, Didier plomberie et l'entreprise Vignet ", indique Stéphane Tribhou. Ils ont fourni équipements et coupes. Deux femmes figuraient dans les équipes.

Pour cette 1ère rencontre, un tout jeune espoir du football, Julien Grégoire, 14 ans, du stade Malherbe, avait rejoint le club de foot de Villers. " Je joue depuis 8 ans au stade Malherbe ", confie le jeune sportif à qui tous les espoirs sont permis.



Les résultats sont les suivants :

1er : club de Villers,
2ème : équipe des pompiers.

La prochaine rencontre aura lieu entre mai et juin prochains.

La 1ère rencontre, organisée par la toute nouvelle équipe de foot des pompiers, a eu lieu cet été

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Bilan chiffré de l'été 2010

Cabines rangées, scènes démontées, plage désertée. L'été s'en est allé !

La saison 2010 s'achève sur un bilan satisfaisant. Fréquentation, connexions, animations...La station a fait le plein, malgré une météo capricieuse. Avec 14 732 visiteurs à l'accueil de l'Office de Tourisme au cours de l'été, les demandes d'information n'ont connu qu'une légère baisse de 3 % par rapport à 2009, notamment à cause de la météo désastreuse du 15 août.

Les balades nature ont vu leur fréquentation baisser de 24%, à relativiser après une année record en 2009. La météo du mois d'août n'a pas favorisé les visites. Comme à l'accoutumée, c'est la balade dinosaures qui l'emporte, mais les traversées Villers-Houlgate et les balades gourmandes ont également été plébiscitées.

Les activités du CALM ont affiché complet en juillet, mais les stages du mois d'août ont eu moins de succès. La météo défavorable à la pratique d'activités en extérieur explique la baisse de 14% dans les inscriptions.

Les produits de la boutique sont toujours autant en vogue, avec une stabilité dans les ventes, en dépit d'une gamme moins fournie. Les nouvelles éditions en vente 3,50€ dans l'espace boutique - Livret des Falaises des Vaches Noires et Guide des promenades pédestres - ont fait le bonheur des visiteurs. Quant aux souvenirs, ce sont les T-shirts et magnets à l'effigie de Villers, les cartes postales et les produits du Dino-store (livres, clics-clacs, T-shirts...) qui ont enregistré les meilleurs chiffres.

Le Club du Méridien, membre du Journal de Mickey cette année, a vu ses recettes progresser de 2%, grâce à un mois de juillet ensoleillé. Les chiffres sont encourageants : depuis le lancement du club de plage et la formule parc à jeux le week-end - nouveauté 2010 a rencontré son public.



Les produits de la boutique de l'Office de Tourisme sont toujours plébiscités

Le 20e Festival des Nouveaux Talents a réuni un nombre d'auditeurs sensiblement identique à celui de 2009, pour une moyenne de 193 spectateurs par concert. Le festival continue à son rythme de croisière, dans une ambiance conviviale, avec un public familial, qui revient d'année en année et assiste généralement à 2 concerts au moins dans la semaine. Cette année, nous avons compté 73 abonnés, soit près d'un tiers des auditeurs, ce qui montre la fidélité du public. Près de 18 % des auditeurs résident en Normandie, 75 % en région parisienne et 7 % dans le reste de la France ou l'étranger (Belgique, Angleterre, Italie). Le bouche-à-oreille fonctionne en faveur des concerts, malgré cette année une météorologie peu favorable (il s'est mis à faire très beau juste la semaine du festival !)

Le cinéma, quant à lui, ne subit ni la crise ni le mauvais temps, au contraire. En effet, avec 5 866 entrées enregistrées cet été, ce sont 714 spectateurs de plus qu'en 2009, soit une hausse de 14%. La météo mitigée du mois d'août a attiré de nombreux spectateurs dans notre salle obscure (+ 653 entrées), nous permettant de réaliser ces très beaux chiffres, dans la continuité du 1er semestre d'ailleurs. Depuis le début de l'année, le cinéma connaît une fréquentation croissante (+ 1 633 spectateurs par rapport à 2009), portant le nombre total à 9 930 entrées. Parmi les succès de l'été, à noter : 1/ Toy story 3 : 1 005 entrées ; 2/ Shrek 4 : 774 entrées ; 3/ Inception : 471 entrées. L'augmentation du nombre de séances et la programmation de films récents expliquent aussi ce phénomène. Tout est mis en œuvre pour



Les arts du cirque, dans le cadre des Ateliers du Méridien, ont du succès auprès des enfants

Les événements de l'automne

valoriser notre salle de cinéma. Après la modernisation de l'installation et la vente de glaces en 2009, l'acquisition de rehausseurs et le référencement sur des sites consacrés au cinéma (Allociné, L'internaute, Comme au cinéma...) en 2010, nous poursuivons nos efforts en installant la vente de pop corn et de barbe à papa en caisse, en programmant des cycles thématiques et en rendant le cinéma plus accessible (programme téléchargeable sur notre site Internet www.villers-sur-mer.fr, dans la rubrique Espace Pro/ Communiqué de presse, et sur notre page Facebook <http://www.facebook.com/Officedetourisme.Villerssurmer>).

La délivrance des codes Wifi par l'Office de Tourisme a connu une progression vertigineuse (+ 43%), portant à 3 048 le nombre d'interventions au cours de l'été 2010. Ce service gratuit est véritablement un plus pour la station. 3 nouveaux points de connexion ont été mis en place : digue centrale, digue est et Villare (intérieur et extérieur), avec beaucoup de succès ! Il est aussi désormais possible de se procurer un code auprès de Carole Moléro, au Villare.

Les connexions sur le site Internet de l'Office de Tourisme ne cessent de croître depuis plusieurs années et l'été 2010 est allé dans ce sens. Nous avons comptabilisé 43 449 visiteurs, soit une hausse de 8%. Tous les documents édités sont téléchargeables sur le site Internet et un badge Facebook permet d'accéder directement à notre page.

Ateliers des Chefs

MARDI 26 ET JEUDI 28 OCTOBRE

■ **«La coquille St Jacques»** - Avec les Disciples d'Escoffier. 4 séances d'1h - Cuisine de la salle panoramique du Casino. 12€ la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

VENDREDI 26 NOVEMBRE ET 17 DÉCEMBRE

■ **«Le foie gras»** - Avec les Disciples d'Escoffier

3 séances d'1h - 11h, 15h30 et 17h - Cuisine de la salle panoramique du Casino
12€ la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Ateliers des P'tits Chefs

VENDREDI 29 OCTOBRE

■ **«Le potiron»** - Avec les Disciples d'Escoffier; 3 séances d'1h - Cuisine de la salle panoramique du Casino; 6,50€ la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

LUNDI 27 ET MERCREDI 29 DÉCEMBRE

■ **«Le chocolat»** - Avec les Disciples d'Escoffier. 3 séances d'1h - Cuisine de la salle panoramique du Casino. 6,50€ la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Ateliers du Méridien

DU 25 AU 29 OCTOBRE

■ **«Monstres et sorcières»** - Avec Ondine Varlez pour les 4-2 ans - Salle Bagot. 4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20 les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme

DU 27 AU 29 DÉCEMBRE

■ **«Noël»** - Avec Camille Jarroux, pour les 7-12 ans - Salle Bagot. 4,80€ la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Halloween

SAMEDI 30 OCTOBRE

■ **Grande chasse aux sorcières et lancer de bonbons.** Centre-ville - Gratuit - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Animations de Noël

DU 18 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER

■ **8e Fête du Chocolat;** Ateliers gourmands autour du chocolat avec les pâtisseries villersois, offres chocolatées chez les commerçants partenaires

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

■ **Concert de Noël «Chorale de la Côte Fleurie»** - Villers Accueil. Vente de programmes au profit du Téléthon 17h30 - Eglise St-Martin - Gratuit

SAMEDI 18

ET DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

■ **Marché de Noël.** Venez assister à des démonstrations et dégustations culinaires et faire le plein de gourmandises et de cadeaux pour la Saint-Sylvestre (cidre, chocolats, bijoux). 10h à 18h - Au Villare - Entrée libre

JEUDI 23 DÉCEMBRE

■ **Arrivée extraordinaire du Père Noël** à 15h - Sur la digue, face au Casino

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

■ **Rencontres avec le Père Noël.** 9h30 à 11h, parking de Villers 2000 - 11h30 à 13h, place du Marché

MARDI 28 DÉCEMBRE

■ **L'heure du conte.** Histoires de Noël pour les bouts de choux. Bibliothèque pour tous - Gratuit;

Programme détaillé de toutes les animations disponible à l'Office de Tourisme.

22^{ème} Festival Sable Show

Du 9 juillet au 24 août

14 concerts servis chauds !

Cette année encore, Sable Show vous a fait voguer vers des terres lointaines et voyager à travers les époques... Escales en Afrique et à Cuba pour faire onduler son corps, vague de nostalgie des années 80, soirées décalées, mais aussi rock festif, délire ou traditionnel, rythmes soul, funk, musique pop, jazz... et tant d'autres univers ! Ce programme festif de 14 concerts gratuits en plein air, avec fond de coucher de soleil sur la mer, a révélé des artistes talentueux et réservé de jolis instants d'émotion ou des grands moments de folie !

Le public a été présent à chacun des 14 concerts. L'amphithéâtre Perdrisot a toujours été bien garni. Pour sa dernière direction artistique du festival, Sophie Millet-Dauré a programmé des groupes de grande qualité et les spectateurs ont vivement manifesté leur intérêt lors des concerts et à leur issue, l'absence de têtes d'affiche n'ayant été que peu regrettée.

Skye - 9 juillet

Pour le concert d'ouverture, c'est une «enfant du pays» qui se présentait sur la scène de Sable Show devant près d'un millier de spectateurs. Skye, guitariste gauchère virtuose, a envoûté le public avec sa voix suave et sensuelle. Elle a proposé un doux voyage dans l'espace et le temps avec des reprises françaises et anglaises originales (notamment Chick habit - Laisse tomber les filles), mais aussi quelques compositions personnelles.

La Banda Jojo - 13 juillet

Dans une ambiance chaleureuse et festive, la fanfare funky La Banda Jojo a interprété son répertoire soul, funk, rock et disco devant un public enthousiaste. Cette formation baroque de huit musiciens a partagé sa bonne humeur et son humour durant tout le spectacle, jusqu'à la retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice. Les enfants se sont amusés comme des fous et ils en ont même redemandé.

La Banda Jojo est une fanfare funky



Gullivan - 16 juillet

Le "turluteur"

ayant sévi dans Mes Souliers Sont Rouges est venu récidiver sur la scène de Sable Show dans la peau de Gullivan. Malgré un temps menaçant, les spectateurs ont pu apprécier le talent de ce globe trotteur en matière de podorythmie, apprise au Québec, et ses textes tantôt forts, tantôt légers, mais toujours empreints d'humour. Gageons que ce tapseur de pieds n'a pas fini d'user ses semelles...



Gullivan est passé maître dans l'art de taper des pieds



TuXedo et Mag' - 20 juillet

Entourée de ses quatre musiciens, Mag' a invité le public, dans une ambiance intimiste, à picorer ensemble de savoureuses tranches de vie : la trentaine épanouie, la trentaine en soucis... Tour à tour charmeuse, espiègle, amoureuse, moqueuse, elle a dépeint avec humour les instants qui sont les siens et, souvent aussi, un peu les nôtres. Au bout d'une heure, elle a rejoint ses compères de TuXedo devant un amphithéâtre noir de monde. Il y avait foule pour le retour du coup de cœur 2009, digne d'une tête d'affiche. Le groupe a «mis le feu» dès les premières notes avec I gotta feeling de Black Eyed Peas, puis la scène s'est enflammée pendant deux heures et demie. La piste de danse a chauffé. Les gens ont sauté, chanté, crié, frappé dans leurs mains. Et pour finir, dans une ambiance survoltée : « un rock pour les filles » avec I love Rock'n'Roll (Joan Jett) et « un rock pour les garçons » avec Highway to hell (AC/DC).

Ministère Magouille - 23 juillet

Le Ministère Magouille a fait souffler un vent de folie sur la scène de Sable Show avec son spectacle truffé de dérision, de gags, de blagues et d'imitations. Les quatre artistes, pleins de talent et d'humour sarcastique, ont surpris, dérouté et «chauffé» le public de « Villers-on-the-sea » (à la manière de Franck Dubosc), venu en masse. Parés de déguisements tous plus farfelus les uns que les autres, ces trublions qui tournent depuis plus de dix ans ont tout osé, avec succès ; Un show magnifique, mêlant jeux de scène, de mots et de lumière à la perfection.



Les trublions de Ministère Magouille ont tout osé

Orchestre du Grand Consul - 27 juillet

L'Orchestre du Grand Consul a offert un tour du monde en musique et en chansons au public. Sonorités orientales, égyptiennes, rythmes latinos, musiques de l'est... Les sept artistes ont livré un beau spectacle, à la fois dans la poésie et l'énergie, en revisitant d'intemporels standards. Ce joli tour de chant, ponctué par un moment d'intense émotion sur une chanson "a capella", a emmené les spectateurs vers un dépaysement total.



L'Orchestre du Grand Consul a offert au public un tour du monde en musique

Hip Drop - 30 juillet

Respectueux de l'histoire de ses pairs, le groupe Hip Drop leur a rendu hommage, à travers des textes tantôt limpides et porteurs d'espoir, tantôt surréalistes et sombres. Avec un tuba là où d'habitude joue une basse, Hip Drop a proposé un son groove à la fois roots et sophistiqué, alliant subtilement l'acoustique et l'électrique.

Noussondia - 3 août

Les sept musiciens et choristes de Noussondia, littéralement « joie partagée » en langue burkinabé, se sont montrés enthousiastes, dynamiques et pétris de talents. D'une énergie débordante, ils ont conquis le public dès les premiers morceaux. Ce concert de chansons et percussions africaines restera comme l'une des plus grosses affluences du festival 2010. Un amphithéâtre comble et des gens comblés, il n'en fallait pas plus pour débiter le mois d'août en beauté.

Oliv' et ses noyaux - 6 août

Une météo idéale, une ambiance familiale et festive comme on les aime à Sable Show, un groupe « sponsorisé par une marque d'huile d'olive », la soirée ne pouvait être que belle et ce fut le cas. D'abord peu garni, l'amphithéâtre s'est rempli très rapidement car dès le premier morceau : Ne t'inquiète pas pour ça, on finira tous au cimetière ! le ton était donné. Avec leurs chansons humoristiques, leurs mélodies pêchues et leur style impeccable, Oliv' et ses noyaux ont réussi à embarquer le public dans leur univers déjanté. Pris au jeu, les spectateurs ont même dansé un sirtaki lors du spectacle. Un grand moment !

Poulpe Again - 12 août

Prévu initialement le mardi 10 août, le concert de Poulpe Again a été reporté en raison des conditions climatiques difficiles. Ainsi, c'est le 12 août que la « poulpe attitude » a envahi la scène, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Les six musiciens ont revisité quelques standards du rock'n'roll des années 50, 60 et 70 en y imposant leur touche personnelle. Ils ont aussi proposé quelques balades country et des morceaux de rockabilly. Le public s'est déhanché sur la piste toute la soirée devant ce show plein d'énergie et d'humour.

Scène 80 - 13 août

Le coup de cœur de l'été 2009 revenait sur la scène de Sable Show et il a une nouvelle fois enflammé le public avec un show exceptionnel. Six artistes déchaînés sur scène, une superbe ambiance, un amphithéâtre bondé, Scène 80 a transformé l'essai en coup de maître. Assurément la plus grosse affluence de ce 22e festival avec environ 3 000 personnes, preuve en est que les années 80 sont toujours à la mode. Le public était survolté et la petite bruine à la fin du concert n'a pas empêché plusieurs rappels (Proud Mary, The show must go on).

Weepers Circus - 17 août

Ce devait être une soirée événement avec, en première partie du concert de Weepers Circus, un véritable spectacle jeunesse « A la récré ». En raison de la pluie intermittente, le concert a été quelque peu modifié en termes de décors et de mise en

scène. Mais le spectacle a bien eu lieu et encore une fois le public était au rendez-vous. Les enfants se sont régalés avec des chansons comme Trois p'tits chats, La fille et le loup ou La sorcière désespère. Un joli moment de partage en famille ou entre amis.

A fond d'cale - 20 août

Les six compères d'A fond d'cale ont fait chavirer le public avec leur bonne humeur contagieuse. Leurs textes ciselés, leurs mélodies entraînantes - gigue irlandaise, morceaux reggae, sonorités folk ou plus rock - et leurs chorégraphies amusantes ont enthousiasmé les spectateurs... qui ont participé massivement en fredonnant de bon cœur leur hymne éponyme. L'harmonie des instruments (ukulélé, guitare, violon, accordéon, batterie, basse...) a véritablement conquis le public.



Les compères d'A fond d'cale ont fait chavirer le public

Secreto Cubano - 24 août

Pour clôturer en beauté le festival, Secreto cubano nous avait promis une ambiance chaude et les artistes n'ont pas menti. Leur salsa piquante a enflammé la piste de danse de l'amphithéâtre Perdrisot. Les corps se sont déhanchés jusque tard dans la soirée. Il a fait « chaud » sur la scène de Sable Show !

Skye, l'enfant du pays

La jeune chanteuse en ouverture du festival Sable show

C'est une enfant du pays qui est montée sur scène. En effet Skye a passé son enfance à Villers où son père, Jean-Jacques Legros était professeur des écoles. Retraité, il est actuellement président de l'Association des Jeunes Villersois.

Née en 1977, cette artiste est auteur, compositeur et guitariste (de la main gauche). Elle se produit régulièrement dans la France entière. 1er album sorti en 2003, le 2ème "Appalosa" date de 2007, le 3ème, composé de reprises "All my tears" est de 2009. Elle en prépare actuellement un autre. Sa rencontre avec Christophe Willem est capitale. Le courant passe. Elle lui écrira de nombreuses chansons, notamment pour l'album "Caféine" qui a été élu album de l'année aux NRJ Music Awards. Elle assure la 1ère partie de la tournée de Christophe Willem et, de plus : " Je chante " Trash " en duo avec lui, comme dans l'album " Caféine ", ajoute-t-elle. Des projets ? Ils sont nombreux : " Je souhaite travailler avec beaucoup d'artistes et également m'exporter à l'étranger. " Sa définition de la musique ? " Pour moi c'est la liberté " s'exclame-t-elle; Elle était en concert avec deux autres jeunes artistes prometteurs : Claire Joseph et Bézo.



Retour au pays pour la jeune et déjà célèbre chanteuse Skye

Le Festival des nouveaux Talents a fêté ses 20 ans

Innovation cette année : carte blanche aux " anciens "



(de gauche à droite) Nicole Ameline, Pierre Sénéchaut, Gérard Vauclin et Véronique Wardega

Le 16 août s'est déroulé un double concert d'anniversaire : Prix du public 1991 : Philippe Reverchon, piano (Chopin, Schumann et Ravel). Prix du public 2009 : Duo violoncelle et piano, Georgi Anichenko et Anastasya Terenkova (Liszt, Schumann et Poulenc) qui ont reçu un tonnerre d'applaudissements.

Le 22 août le festival s'est achevé avec un duo de charme : " Cordes et âmes ", avec Sara Chenal, violon (mention très bien pour son diplôme obtenu au Conservatoire de Lyon) et Olivier Pelmoine, à la guitare (également mention très bien mais au conservatoire de Paris). Mozart, et

Le concept même du festival est original : 7 concerts de musique de chambre se déroulent, du 16 au 22 août, sur la scène de la salle panoramique du casino. Les interprètes, qui ont moins de 30 ans, sont des virtuoses, issus de conservatoires prestigieux et se produisent dans le monde entier.

Schubert ont été interprétés avec un brio où se mêlent complicité et virtuosité. En solo Olivier Pelmoine a plongé le public dans le renouveau de la musique espagnole avec Francisco Tarega et Isaac Albeniz. Après de multiples rappels le duo a terminé son éblouissante prestation avec une berceuse de Manuel de Falla. Des applaudissements nourris ont alors retenti.

La manifestation a été créée par des résidents villersois Pierre Sénéchaut et son épouse. Monique Rollin leur a succédé et, à son décès, sa collaboratrice, Véronique Wardega a pris le relèvement. Chaque année le public vote, à l'aide de bulletins qui lui est remis à l'entrée de chaque concert. A la fin du festival, Véronique Wardega annonce le nom du ou des vainqueurs qui reviendront jouer, en ouverture du festival l'année suivante. Mais, pour la 1ère fois, il y a une dérogation aux habitudes. Véronique Wardega, pour fêter ce 20ème anniversaire a fait revenir les " anciens ", c'est-à-dire certains des jeunes virtuoses qui se sont produits sur cette scène depuis la création du festival.

Le duo " Cordes et âmes " avec Sara Chenal au violon et Olivier Pelmoine à la guitare



Le duo violoncelle et piano Georgi Anichenko et Anastasya Terenkova a reçu le Prix du public

La cuvée 2010 s'est révélée être un grand cru jusqu'au bout. Véronique Wardega n'a pas oublié de remercier Gérard Vauclin, maire de Villers, la Municipalité, le Conseil Général du Calvados et tous ceux qui ont soutenu la 20ème édition de cette manifestation annuelle très attendue. Avec une moyenne de 193 spectateurs par jour et une progression du nombre d'abonnés, le festival continue d'afficher sa bonne santé et appelle naturellement à une nouvelle édition, qui aura lieu l'année prochaine, sous la direction de Marie Darriau, de l'Office de Tourisme, qui succède à Véronique Wardega.

En présence de Nicole Ameline, députée du Calvados et ancien ministre et de Pierre Sénéchaut, fondateur du festival, Gérard Vauclin, le maire a rappelé combien cette manifestation était, depuis 20 ans, chère au public. " Il fallait toute la foi de Pierre Sénéchaut pour imaginer un tel festival, en août, je l'en remercie. Pendant 7 ans, Véronique Wardega a été, avec talent, la directrice artistique de ces moments de bonheur de musique partagée. Elle nous quitte pour se consacrer à sa propre affaire qu'elle a créée. Je la remercie pour sa culture, sa passion, sa volonté qu'elle nous a communiquées pendant ces années ", a poursuivi le maire qui a remis à l'intéressée la médaille de Villers et un joli tableau. L'office de tourisme, représenté par Marie Darriau, a également offert un présent à Véronique Wardega.

Rendez-vous est pris, l'année prochaine pour le 21^{ème} Festival des Nouveaux Talents.

Philippe Reverchon a reçu la Médaille de la ville

Véronique Wardega quitte la direction artistique

L'origami est sa passion



Véronique Wardega se consacre désormais à l'origami

La jeune ex-directrice artistique du Festival des nouveaux talents, résidente villersoise depuis plusieurs années, se consacre désormais à cet art japonais.

Annie Mathieu : A Villers-sur-Mer, nous vous connaissions pour l'organisation du Festival des Nouveaux talents, mais en dehors de la musique, quelle est votre activité ?

Véronique Wardega : Il y a 4 ans, j'ai créé à Paris mon entreprise " Petits plis ", consacrée à l'origami miniature. Origami veut simplement dire papier plié, en japonais. C'est une tradition à la fois très ancienne (qui vient des moines shintoïstes) et encore très ancrée dans le Japon actuel. A partir d'un carré de papier, sans ciseaux, sans colle, on peut faire toutes sortes de fleurs, animaux etc., c'est magique !

A.M. : Oui, on parle de plus en plus de l'origami, on en fait à l'école parfois, mais on n'imaginerait pas une entreprise dédiée à l'origami !



V.W. : C'est vrai, comme beaucoup, j'ai appris à l'école primaire à faire les grenouilles en papier, qui sautent. Puis, comme j'affectionne les miniatures, j'en ai fait de petits pliages à partir de carrés de 2 cm environ, je les vernis, les associe à des perles et j'en fais des bijoux.

A.M. : Comment les commercialisez-vous ?

V.W. : Une douzaine de boutiques vendent mes bijoux à Paris, Bordeaux, St Emilion, Dijon, Angers, Marseille et une à Rouen, mais j'aimerais beaucoup avoir d'autres points de vente en Normandie. Je participe également à des salons d'artisanat d'art ou des manifestations sur le thème du Japon. Je vends aussi sur Internet grâce à mon site www.petitsplis.com. Dans ce cas, je fais du « sur mesure », les clientes précisent les origamis qu'elles aiment, les couleurs etc. Je ne fais que des pièces uniques et aime particulièrement créer des parures pour les mariées ou pour des événements exceptionnels.

A.M. : Mais c'est vraiment du papier ? N'est-ce pas trop éphémère ?

V.W. : Le papier, une fois plié et recouvert de vernis, devient très résistant, les bijoux que je crée durent aussi longtemps que n'importe quel bijou fantaisie. Je les réalise à partir de papiers japonais conçus pour l'origami, mais aussi à partir de papiers du quotidien à qui j'offre une seconde vie (sachets de thé, emballages de chocolats, tickets de métro etc.). Et, en plus, les origamis sont porteurs d'une symbolique très forte : par exemple, la grue sauvage représente mille ans de bonheur et de paix, pour les japonais. Mes bijoux sont une manière de véhiculer des messages poétiques et pleins d'espoir.



Pique-Nique Géant

Un joyeux déjeuner sur l'herbe

C'est désormais une tradition dans la saison estivale villoise de se retrouver, en famille, ou avec des amis, ou en couple, au marais, au creux de la verdure, dans une ambiance festive.

Les animations étaient en place, en juillet, dès 11 h du matin. A 11h30 le pot de l'amitié a été offert à tous ceux qui étaient présents. Le temps était de la partie et les nappes à carreaux fleurissaient sur l'herbe. Ceux qui n'avaient pas apporté de quoi se restaurer pouvaient trouver sur place des produits régionaux, à déguster sur de grandes tables avec des bancs.

Caribop, une fanfare déambulatoire réjouissait les oreilles. Les enfants avaient à leur disposition des jeux en bois et des jeux de société géants. Entre deux balades à poney, sur les rives du plan d'eau, ils ont écouté Mitsou et ses contes. Chacun pouvait flâner sur la promenade des peintres où les artistes proposaient leurs oeuvres et, au passage, se faire caricaturer par Gribouille.

Le stand de l'office de tourisme proposait de nombreuses brochures (balades nature, guide des animations, programme des festivals ainsi que les produits de la boutique, jeux d'enfants, cartes postales). Petits et grands ont passé une bonne journée en plein air sous le soleil.



Les Olympiades en famille

Un joli moment de partage et de découverte



Cette nouvelle animation a eu lieu dimanche 8 août, sur la plage, sous un soleil radieux.

18 équipes étaient en lice. Chacune d'entre elles était composée d'1 adulte et 2 enfants et était munie de brassards à l'effigie d'animaux et autres objets (éléphant, voiture, avion, Bunny, palmier, multicolore, etc.) fabriqués par les enfants lors des ateliers du Méridien.

7 animateurs (Calm et office de tourisme) encadraient les jeux sur le sable : Marie, Franck, Anthony, Hélène, Ondine, John et Bertille.

Des jeux variés étaient au programme. Course d'obstacles (avec des seaux d'eau dans les mains), balle de ping-pong (à récupérer dans un bidon), le célèbre tir-à-la corde qui voit s'affronter 2 équipes, la fameuse course-en-sac, avec un parcours à effectuer 2 fois; les relais avec cerceaux et le golf de précision, toutes les épreuves se déroulaient pour la joie de tous.

Les équipes ont cumulé des points, inscrits sur leur feuille de route par les animateurs. Un classement a été établi à l'issue des Olympiades et tous les participants sont reparties avec des lots.

Ont été gagnés : entrées au Futuroscope, à la Cité de la mer, des Villers pass'privilege, des places de cinéma, des DVD, des casquettes, des médailles en plâtre confectionnées par les enfants lors des ateliers du Méridien et des bonbons, notamment.

Vitesse, précision, tactique et force ont dominé les épreuves pour la plus grandes joies des adultes et des enfants réunis dans ce grand moment sportif et convivial. " C'est la première édition de cet événement et devant le succès qu'il a obtenu nous le reconduirons certainement l'année prochaine " explique Hélène Baslé, chargée de communication à l'office de tourisme.



Le skimboard attire la foule

Plus de 150 personnes
ont pu s'initier à ce sport

Première réussie, les 24 et 25 juillet sur la plage

" Il s'agit de glisser sur le ressac des vagues à l'aide d'une planche de bois tout en réalisant des figures ", précise Hélène Baslé, de l'office de tourisme. Grâce aux ateliers mis en place par le Mauna Kéa Skim Club de Coutances, plus de 150 amateurs ont pu s'initier à cette pratique sportive. Chaque atelier durait 45 minutes.

Tout commence par un échauffement musculaire avec un petit footing. Sur le sable *" Il faut apprendre à fléchir correctement les jambes, bien se positionner sur la planche au moment où la vague arrive et intégrer le mouvement ",* explique un moniteur. L'animateur pousse ensuite la planche sur la vague et il suffit juste de se laisser glisser dessus. Les combinaisons et planches étaient fournies sur place. *" C'est passionnant, les sensations sont fortes mais il faut quand même un bon sens de l'équilibre ",* confie un amateur, content de son exploit. Il y a eu quelques chutes, sans conséquences, au début, puis, peu à peu, la confiance s'est installée et le public a pris un véritable plaisir à la glisse sur le ressac.

Les animateurs ont, de plus, assuré un show avec de superbes démonstrations, notamment avec un treuil mécanique : le winch skim. D'autres ateliers sur le sable ont suivi : avec l'indo-board et le long-board.

Expérience réussie pour cette première, le public en redemande.



Prêts à monter sur les planches !



Le plus dur c'est de rester debout !



On peut exécuter toutes sortes de figures

Une équipe de futurs champions !



État civil



Naissance

Noa CAVET, né le 02 juin 2010

Manon DELIQUAIRE, née le 15 juin 2010

Kivan PORTE, né le 07 juillet 2010

Daphnée DENIS, née le 12 juillet 2010

Ayoub BENAMOUR, né le 25 juillet 2010

Nina MÂRIER, née le 07 août 2010

Loukas DRAPIER, né le 27 août 2010

Mariages

Monsieur John BAZANTAY et Mademoiselle Amandine LEGENDRE, le 05 juin 2010

Monsieur Thomas ZENGERLÉ et Mademoiselle Charlène BECEL, le 12 juin 2010

Monsieur Jean-Marie FROUX et Mademoiselle Marie LEFER, le 18 juin 2010

Monsieur Nicolas VEINSIBER et Mademoiselle Julia HUET, le 19 juin 2010

Monsieur Alban MARTIN et Mademoiselle Audrey ACHOUR, le 26 juin 2010

Monsieur Gilles MARIE et Madame Ariane ROUSSEAU, le 26 juin 2010

Monsieur Alexandre DENOLLE et Mademoiselle Valérie VIGNON, le 09 juillet 2010

Monsieur Hadrien PUCHEU-LASHORES et Mademoiselle Anne-Laure LOPEZ, le 17 juillet 2010

Monsieur Yann CLAQUIN et Mademoiselle Ingrid JéGOUZO, le 17 juillet 2010

Monsieur Mohammed BENMEZIANE et Mademoiselle Zahia ALI MOUSSA, le 31 juillet 2010

Monsieur Denis SOULIER et Mademoiselle Anne-Sophie GENAIN, le 06 août 2010

Décès

Monsieur Paul GODBILLE, décédé le 05 juin 2010

Monsieur Michel VICTOR, décédé le 14 juin 2010

Monsieur Clément BESNARD, décédé le 26 juin 2010

Madame Marguerite LE FRANC, décédée le 12 juillet 2010

Madame Jacqueline ZAWLOTZKI, décédée le 19 juillet 2010

Madame Odette BICHEREL, décédée le 12 août 2010

Monsieur Jean STAELENS, décédé le 20 août 2010

Madame Simone BRAUT, décédée le 28 août 2010

Monsieur Claude GIROT, décédé le 29 août 2010

15e Fête de la Coquille St-Jacques et des fruits de mer

Les Pays Slaves sont à l'honneur

Un immense succès populaire autour d'un produit d'exception

La Fête de la Coquille réunit chaque année les plus grands chefs de la région et près de 50 000 visiteurs autour de ce produit d'exception. Elle est devenue au fil des ans un rendez-vous gastronomique incontournable.

Durant deux jours, les fins gourmets peuvent assister à des démonstrations de recettes et s'attabler pour savourer les produits du terroir normand, mais aussi déguster des fruits de mer.

Véritable vitrine sur un pays ou une région du monde, cet événement permet de faire découvrir au public une culture, des coutumes, des spécialités culinaires et du folklore différents chaque année.

Samedi 23 et dimanche 24 octobre

- Des tonnes de coquilles et crustacés à prix de fête avec des pêcheurs de la région et la présence exceptionnelle de Port Marée de Port en Bessin
- Village des saveurs : démonstrations et dégustations avec des grands chefs de la région (disciples d'Escoffier) et découverte des spécialités locales
- Animations musicales et festives hautes en couleur : groupes folkloriques, chants de marins, concerts, défilés...
- Marché gastronomique et artisanal
- Foire aux vins et produits gastronomiques fins (dès le vendredi, à 16h30, au Casino)
- Défilés et intronisations avec des confréries gastronomiques
- Expositions, activités proposées par le Paléospace L'Odyssée, L'heure du conte, animations foraines, etc.

9h à 18h - Centre-ville et Casino – Gratuit

Demandez le programme détaillé à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer



Le Bois d'Ennebourg et ses danses folkloriques normandes



Les Gens de la Mer sont des spécialistes des chants marins



Une exposition de coquillages se tiendra au Villare



Rodinka est un groupe de musiques slaves et tziganes



Tzislav et ses concerts dansants autour des chansons populaires de l'Est



Villers sur Mer

La mer en Pays d'Auge

15^{ème}

Fête de la Coquille

et des Fruits de Mer

23 et 24 octobre 2010



Les Pays Slaves
sont à l'honneur !

9h à 18h

Centre-ville & Casino



Village des saveurs

Espace des Chefs

Concerts slaves

Chants de marins

Produits de la mer

Evénement organisé par l'Office de Tourisme et d'Animation de Villers sur Mer : 02 31 87 01 18 - www.villers-sur-mer.fr